

BONNY-sur-LOIRE



Bulletin 2019

N° 35

Le Rallye Inter-Associations

Le rallye organisé par le Mille-Clubs a ouvert ses portes , au-delà de tous les particuliers et individuels qui sont toujours les très bienvenus, aux associations constituées en équipes. C'est ainsi que l'Harmonie, le foot, les instits, le théâtre, la danse, ..., ont pu se promener dans le secteur et découvrir en voiture des p'tits coins dans lesquels ils n'avaient jamais mis les roues !

Joliesse, Bonne humeur et Convivialité sont les points forts de cette journée qui se clôture au moment du déjeuner « sorti du sac » avec la remise des résultats !

En solo, en famille ou en groupe, venez au rendez-vous du Mille-Clubs le dimanche 30 juin





L'année 2018 se termine avec des mouvements de crise inédits depuis de nombreuses années traduisant un certain malaise de notre société. Ce sentiment est particulièrement ressenti dans nos communes rurales avec le désengagement financier de l'Etat à l'égard des collectivités locales,

l'abandon progressif des principaux services publics, les contraintes réglementaires toujours plus grandes et une activité économique qui a toujours du mal à retrouver une vraie croissance.

Dans ce contexte, plus que jamais, la commune doit rester l'entité et le service de proximité à l'écoute de ses habitants pour répondre à leurs attentes et essayer d'améliorer sans cesse leurs cadre et qualité de vie. Une bonne information et une bonne communication sont toujours nécessaires pour atteindre cet objectif, ce bulletin y contribue même si aujourd'hui il est relayé par des moyens d'échange en temps réel plus moderne liés au développement du numérique (site internet, page facebook, application mobile...)

A travers la lecture de ce bulletin vous trouverez tous les renseignements pratiques sur la vie de notre commune, sur les principales réalisations avec notamment le grand chantier de la construction

de l'école maternelle et du restaurant scolaire, sur la vie de nos associations qui agissent avec dynamisme dans un esprit de total bénévolat. L'évolution du paysage intercommunal y est également développé car les communautés de communes font partie de notre organisation territoriale et prennent de plus en plus de compétences qui touchent un grand nombre de domaines.

2019 sera la dernière année complète de cette mandature, c'est celle que vos élus devront mettre à profit pour terminer certaines réalisations en cours mais surtout pour préparer les projets futurs car la vie d'une commune ne s'arrêtera pas à la fin d'un mandat et à l'éventuel renouvellement d'une équipe municipale. Avoir des projets permet de garder l'espérance et c'est ce que je vous souhaite en ce début 2019.

BONNE ANNEE A TOUTES ET A TOUS.

Michel Lechauve

Maire de Bonny sur Loire Conseiller Départemental

Editorial



**BULLETIN MUNICIPAL
BONNY-sur-LOIRE
N° 35**

Comité de rédaction :
commission communication

Photos : Mairie
Associations de Bonny

Réalisation :
Mairie de Bonny-sur-Loire
02 38 29 59 00

Impression :
Imprimerie Centrale
ZI Rue Jacques Brel
45502 GIEN Cedex
02 38 67 00 26

Sommaire

EDITORIAL

Le mot du Maire 1

VIE COMMUNALE

Infos mairie 2-6
Finances 7
Travaux 8-9
C.C. B.L.P - OPAH- P.L.U.I 10-11
Office tourisme 12

SOCIAL

13-14

CADRE DE VIE

Maisons fleuries - 0 pesticide -
Bibliothèque - MSAP - éoliennes 15-17
Enfance-Jeunesse 18-19

VIE ASSOCIATIVE

Calendrier des fêtes 20-21
Animations bonnychannes 22-24
Solidarité 25
Les associations de Bonny 26-34
Répertoire des associations 35-36

VIE ECONOMIQUE

Répertoire 37-39

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Informations 40

Pages couvertures : anniversaire armistice 1918
Rallye inter associations - 20ème Raid des collectivités territoriales Millau - construction école et restaurant scolaire

Coordonnées de la mairie

15 Avenue du Général Leclerc

Tél. : 02.38.29.59.00 - Courriel : mairie@bonnysurloire.fr

SITE : www.bonny-sur-loire.fr - facebook : https://www.facebook.com/Commune-de-Bonny-sur-Loire/

Ouverture au public :

du mardi au samedi de 9 h à 12 h - du mardi au jeudi de 14 h à 17 h 30 - le vendredi de 14 h à 17 h

Services au Public

PERCEPTION

30 Avenue du Maréchal Leclerc - GIEN 02.38.37.34.00

SYNDICAT D'EAU BONNY/OUSSON

Mairie de BONNY

ou SUEZ ENVIRONNEMENT 09.77.40.84.08

ENEDIS GIEN 09.06.32.15.15

GRDF GIEN 08.10.43.30.45

GENDARMERIE 17

BRIARE : 25, rue des tilleuls 02.38.31.71.20

CHÂTILLON SUR LOIRE : 41, rue de Beaulieu 02.38.31.71.30

SAPEURS POMPIERS

Chef de centre : Lieutenant J-F MARETTE 18 ou 115

SAMU 15

CENTRE ANTI-POISONS 02.47.64.64.64

MAISON DE SANTE 27 Grande rue 02.38.36.21.89

LA POSTE Place Beaupin Lagier 02.38.31.70.02

NOTAIRE - CAUQUY Philippe - 5, Avenue G^l Leclerc

02.38.31.60.23

TAXI (SNCF)

Taxi CREIMER - Briare 02.38.31.27.95 - 06.08.18.80.67

(Tarif forfaitaire pour se rendre à la gare de Briare)

Services éducatifs & culturels

ENSEIGNEMENT

- ECOLE MATERNELLE

4 avenue de la Gare 02.38.31.61.50

- ECOLE DES PETITS

2 avenue de la Gare 02.38.31.63.57

- ECOLE DES GRANDS

10 rue de Bicêtre 02.38.31.60.58

GARDERIE PERISCOLAIRE

Lundi-mardi-jeudi-vendredi

(7h30-9h et 16h30 - 18 h) 06.77.77.87.93

MAISON DE PAYS

29, Grande Rue 02.38.29.59.09

BUREAU INFORMATIONS TOURISTIQUES

29, Grande Rue 02.38.31.57.71

BIBLIOTHEQUE

Rue de Bicêtre 02.38.29.59.09

ouvert le mercredi de 14 h à 16 h

samedi de 10 h à 12 h

Services sociaux

C.C.A.S. en mairie le mardi de 14 h 30 à 17 h 30 sur rendez-vous

ENFANCE MALTRAITEE (numéro vert) appel gratuit, confidentiel, à la disposition des enfants et des adultes concernés 08.00.05.41.41

REPAS A DOMICILE

Vous avez provisoirement ou durablement des difficultés à organiser vos repas, vous pouvez demander le service des repas à domicile, sous réserve d'un certificat médical ; inscription à la mairie

Tarifs selon revenus : entre 7 et 10 €

ECRIVAIN PUBLIC :

Vous souhaitez écrire une lettre, vous avez un formulaire à remplir, vous avez une démarche administrative à accomplir, un renseignement d'ordre juridique, vous pouvez vous adresser à la mairie, prenez rendez-vous.

UDAF (Point info familles)

Vous avez des questions liées à la vie familiale ?

Consommation, surendettement, micro crédit social, logement, parentalité, information et soutien aux tuteurs familiaux, handicap, dépendance...

contactez nous au 02.38.71.99.11 ou 02.38.71.99.32 - site internet : www.udaf.45.com

AIDE MENAGERE (A.D.A.P.A.)

Ewelina GIZSEKIA - 02 38 37 09 38 - 06 85 24 36 65

TELE ALARME (exemple Présence verte...)

Renseignements Mairie de BONNY

AGE CLIC (Centre Local d'Information de la Coordination) qui informe, conseille et accompagne dans les démarches toute personne âgée. 02 38 38 37 51 - clicdugiennois@wanadoo.fr

Coordonnées
bâtiments communaux

GYMNASE
02.38.31.64.28

SALLE POLYVALENTE
02.38.31.55.98

SALLE RUE DUGUE
02.38.31.54.87

STADE MARCEL GRONDIN
02.38.31.55.38

MILLE CLUBS
02.38.31.51.03

SALLE DE MUSIQUE
02.38.31.59.53

CANTINE
02.38.31.61.75





Mes démarches à portée de clic : <https://ants.gouv.fr/>

Passeport, carte d'identité, immatriculation, permis de conduire : toutes les démarches en lien avec ces documents doivent passer par la télé-procédure
Toutes informations sur : www.demarches.interieur.gouv.fr

PERMIS DE CONDUIRE

Il est possible de consulter son solde de points sur internet via le site sécurisé <https://www.telpoints.info>, information gratuite. Des stages de sensibilisation au risque routier, dits "stages de récupération de points" sont régulièrement organisés à proximité de Bonny-sur-Loire. L'accès direct, en temps réel, aux places de stages de votre région est désormais disponible sur le site internet : <https://www.permisapoints.fr>

MARIAGE

Mairie du domicile d'un des futurs conjoints.
Documents nécessaires : dossier à retirer en Mairie.

PACS

Il peut être signé en mairie, depuis le 1er novembre 2017
Le pacte civil de solidarité (PACS) est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.
Depuis le 1er novembre 2017, il revient à l'officier de l'état civil, et non plus au greffe du tribunal d'instance, de recevoir la déclaration conjointe des partenaires, la modification de la convention de PACS et la dissolution de celui-ci.
Pour tous renseignements, contacter le service état civil de la mairie.

CARTE DE SEJOUR ETRANGER

Préfecture

REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Unité Territoriale Solidarité de GIEN - Tél. : 02.38.05.23.23

RECENSEMENT EN VUE DE LA JOURNEE D'APPEL DE PREPARATION A LA DEFENSE

Mairie du domicile dans les 3 mois qui suivent le seizième anniversaire.

Documents nécessaires : livret de famille, pièce d'identité de l'enfant, justificatif de domicile.

Obligatoire pour les garçons et filles à 16 ans. L'attestation de recensement est nécessaire pour l'inscription aux examens, concours et permis de conduire. La démarche peut être faite par le jeune lui-même ou par les parents.

PERMIS DE CHASSER

Fédération Départementale des Chasseurs – 11 rue Paul Langevin – 45100 ORLEANS LA SOURCE- Tél. : 02.38.69.76.20
Validation : www.validerpermischasser.fr

Sites internet utiles :

www.service-public.fr
www.loiret.gouv.fr

MONOXYDE DE CARBONE :



Peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...)
N'utilisez pour vous chauffer que des appareils destinés à cela et vérifiés par un professionnel

Ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler
Aérez chaque jour votre logement au moins 10 minutes

NUISANCES SONORES



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore : tondeuses, perceuses, aboteuses ou scies mécaniques, peuvent être effectués :
- du lundi au samedi : de 8 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h et de 16 h à 19 h

Location de salle ; combien ça coûte ?

Vous êtes un particulier, vous habitez Bonny

SALLE POLYVALENTE

salle 1 (salle bar)	ETE	HIVER	salle 1 + grande salle	ETE	HIVER
1/2 journée	93.00 €	127.00 €	1/2 journée	147.00 €	201.00 €
1 journée	137.00 €	201.00 €	1 journée	212.00 €	315.00 €
2 jours consécutifs	201.00 €	333.00 €	2 jours consécutifs	333.00 €	520.00 €

SALLE DUGUE

salle RDC avec annexe ou salle 1er étage	ETE	HIVER	RDC + étage	ETE	HIVER
1/2 journée	49.00 €	63.00 €	1/2 journée	78.00 €	98.00 €
1 journée	68.00 €	93.00 €	1 journée	110.00 €	142.00 €
2 jours consécutifs	98.00 €	147.00 €	2 jours consécutifs	158.00 €	219.00 €

SALLE DE TOILE (BARNUM)

5 m x 8 m :
110.00 € pour une journée
135.00 € pour 2 jours

DIVERS

10 tables de 8 places (2 € l'une) et 80 chaises (0.50 € l'une) peuvent également être louées

Pour les modalités pratiques, la disponibilité, se renseigner à la Mairie

Pour les personnes n'habitant pas la commune, seules les deux salles « en dur » peuvent être louées. Les tarifs sont différents : se renseigner à la Mairie

ETE : mai à octobre - HIVER : novembre à avril (sous réserve des conditions climatiques)

Service de collecte des déchets

RAMASSAGE DES DECHETS MENAGERS

- Le lundi après-midi. (sortir les poubelles au plus tard à midi)

N'oubliez pas de sortir vos déchets le matin du jour de ramassage.

- Jours fériés :

La collecte des ordures ménagères s'effectue désormais les jours fériés sauf le 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.



RAMASSAGE DES SACS JAUNES

Le ramassage des sacs jaunes se fait **très tôt le jeudi matin**, une semaine sur deux. Il faut donc les déposer sur le trottoir la veille au soir, **1 mercredi sur 2, les semaines impaires**. (Pas de ramassage dans les hameaux)

Pour 2019, **sortez vos sacs les mercredis soir aux dates suivantes :**

2, 16 et 30 janvier ; 13 et 27 février ; 13 et 27 mars ; 10 et 24 avril ; 8 et 22 mai ; 5 et 19 juin ; 3, 17 et 31 juillet ; 14 et 28 août ; 11 et 25 septembre ; 9 et 23 octobre ; 6 et 20 novembre ; 4 et 18 décembre.

DECHETTERIE DE BONNY SURLOIRE – 06 32 81 62 92

Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h & de 14 h à 18 h.

Samedi de 9 h à 12 h 30 & 13 h 30 à 17 h.

APPORT VOLONTAIRE DES VERRES :

Les verres doivent être impérativement jetés dans les conteneurs et non déposés au pied.

APPORT VOLONTAIRE DES PAPIERS ET EMBALLAGES LEGERS :

Journaux – emballages légers (papier, emballages plastiques, cartons d'emballage, briques alimentaires, emballages métalliques en acier et aluminium) :

Des conteneurs sont à votre disposition sur le parking d'Atac, route du Coudray avant l'entrée du Super U, à l'intersection rue du Château d'Eau / rue des Varichards et rue rue du Piloni (+ déchetteries).

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

(matelas, sommiers, ferraille...)

- 8 mars 2019

- S'inscrire en mairie une semaine avant la date

BALAYAGE DES RUES

8 janvier - 27 février - 27 mars - 7 mai - 7 juin - 3 juillet - 1er août - 5 septembre - 24 octobre - 28 novembre

Pensez à enlever vos véhicules !

LES PREMIERES COLLECTES AERIENNES

Cette photo est réalisée sans trucage ! Voilà un exemple à ne pas reproduire. Le travail des équipes de collecte est des plus pénibles et souvent malheureusement synonyme de traumatismes physiques (maux de dos, entorses, problèmes d'articulations, coupures...) Cette photo a pour seul but de rappeler qu'il est nécessaire de respecter leur travail et donc de déposer les sacs d'ordures devant son habitation (au sol) ou dans un bac le cas échéant. Pour le bien de chacun pour le bien de tous.



QUELQUES CHIFFRES

-15 kilos, c'est le poids de déchets plastiques jeté par un français en 1 an

- 1 bouteille sur 2 est recyclée aujourd'hui en France par manque de tri

- en 2012, 26 % des déchets plastiques ont été recyclés et 36 % valorisés énergiquement

- 20 millions de tonnes d'émissions de CO2, c'est en 2010 ce que le recyclage des emballages à plastique a permis d'éviter

- en 2014, 17 millions de tonnes de matériaux triés ont été recyclés

Financement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

La **T.E.O.M.** : il s'agit d'un impôt direct additionnel à la taxe foncière sur les propriétés bâties. Elle est appliquée au nom des propriétaires mais elle peut être répercutée par les propriétaires sur les locataires.

La base de cette imposition est établie sur la valeur locative, d'après la situation existante au 1er janvier de l'année de l'imposition.

La collecte de la taxe est prélevée par la Communauté de Commune BERRY-LOIRE-PUISAYE.

Le financement du service est assuré par les contributions des collectivités adhérentes au SMICTOM (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) qui regroupe 44 communes représentant plus de 57 000 habitants. Ces contributions sont diminuées des recettes perçues par le syndicat pour la vente du verre et de la redevance pour les

cartons et les métaux apportés en déchetteries ainsi que les recettes pour les apports en déchetteries des artisans, commerçants et industriels.

Le calcul de base de la T.E.O.M. est le même que celui de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties, payée par les propriétaires de maison ou d'appartements. La T.E.O.M. est calculée en tenant compte de la superficie de la maison ou du logement et des éléments de confort de ces derniers.

La taxe ordures ménagères était de 15.32 % en 2017, elle était de 15.17 % en 2018.

C'est la loi qui détermine les modalités de calcul. Le nombre de personnes et la situation sociale des occupants ne sont pas pris en compte. (Pour beaucoup, ce mode de calcul est jugé injuste, car une famille de quatre personnes dans une petite maison peut payer moins qu'une personne seule dans une grande maison).

PARLONS CHIFFRES

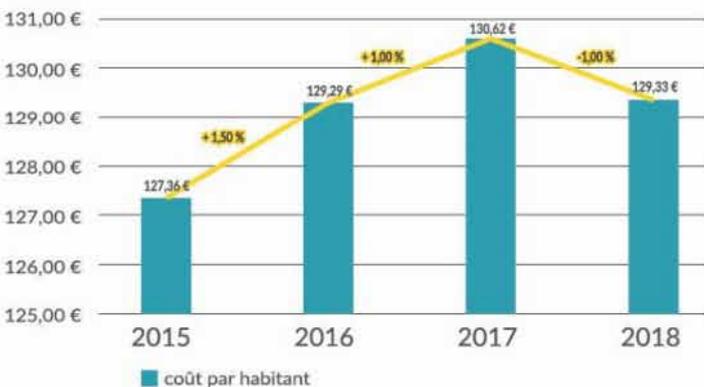
Voici la décomposition du coût de gestion des déchets



Frais de collecte
49,44€/habitant

Frais de traitement
79,89€/habitant

Rappel des contributions demandées aux communautés de communes adhérentes au SMICTOM de GIEN :



« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas »

Nos efforts doivent donc porter :

- Sur la réduction des tonnages déposés (d'où réduction sur la facture)
- Sur l'amélioration du taux de captage et d'orientation des déchets vers les filières (déchèteries)
- Sur les bonnes pratiques

Le défi pour les prochaines années, sera de :

- Réduire de 50% les quantités de déchets non dangereux mis en décharge en 2025, d'où l'amélioration du tri.
- Tendre vers 100% des plastiques recyclés en 2025.

C'est conserver à un produit une valeur fonctionnelle le plus longtemps possible par le recyclage

"FOCUS SUR LE SAC JAUNE"



LE TRI SÉLECTIF

Ce qui change concrètement...



Le personnel communal et l'évolution 2018/2019

Une commune doit être considérée comme une entreprise de services publics auprès de la population. La ressource humaine est essentielle pour la qualité de ce service. Au cours de 2018 suite à des départs en retraite ou mutation des modifications ont eu lieu, des évolutions sont également prévues en 2019. Au 31/12/2018 les effectifs communaux comprenaient 23 personnes répartis comme suit :

Directrice générale des services : Isabelle EGROT

Personnel administratif : 4

- Marie Pierre GABORET (comptabilité) devrait partir en retraite fin 2019
- Frédéric HUNEL (gestion du personnel)
- Laetitia DURAND (accueil)
- Christine SIAM (état civil)

Personnel technique : 9

- Cédric DAVID (technicien) rejoint progressivement la communauté de communes, il ne sera présent en 2019 sur la commune qu'une journée par semaine.
- Guy AUGY chargé de l'encadrement du personnel technique, il prendra sa retraite en janvier 2019.
- Jean François MARETTE a repris une partie des tâches de technicien et assurera l'encadrement du personnel technique à partir de janvier 2019.
- Guillaume DESLOT Responsable du fleurissement
- Philippe LAFORGE entretien de la voirie et espaces publics, sécurité au travail
- Anselmo GALLEGRO fleurissement et entretien des espaces publics
- Xavier ROCHON : entretien voirie et espaces publics
- Frédéric MARET : entretien voirie et espaces publics
- Jason MARCOUX : entretien voirie et espaces publics, en contrat aidé jusqu'en mai 2019 il sera nommé adjoint technique stagiaire après cette date avant d'être titularisé en 2020.

Depuis le 1er décembre 2018, un nouvel adjoint technique stagiaire affecté à l'entretien de la voirie et des espaces publics a été recruté pour compléter l'équipe des services techniques suite aux départs de Guy AUGY et de Cédric DAVID. Il s'agit de Geoffrey VAUCOLEUR.

Compte tenu de la baisse d'effectifs aux services techniques (de 9 à 8) un agent contractuel sera recruté quelques mois au printemps et l'été pour faire face aux pointes de travail.

Personnel affecté aux écoles, à l'animation et à l'entretien des locaux : 8

- Catherine TURPIN : agent au service de l'école maternelle
- Sylvie GEOFFROY : agent au service de l'école maternelle
- Angélique FLEURIET : agent au service de l'école maternelle, a été recruté en 2018 pour remplacer Arlette Lemelin qui a pris sa retraite.
- Floriane DEGARDIN : responsable de la garderie périscolaire et du centre de loisirs depuis le départ en retraite en 2018 de Marie Christine Cœur.
- Maria BONDEUX : chargée de l'accueil et de l'animation à la Maison de Pays
- Brigitte DOS REIS : entretien des bâtiments et service à la cantine scolaire.
- Laura MARBY : entretien des bâtiments et service à la cantine scolaire
- Philippe GODON : cuisinier, salarié de la Caisse des écoles

Le départ en retraite de Marie Christine CŒUR et d'Arlette LEMELIN n'ayant été compensé que par le recrutement d'un seul agent permanent (Angélique FLEURIET) il a été recruté un agent contractuel à temps partiel depuis novembre 2018 : Mégane MOUTON

Police municipale :

- Alexandre DESLOT

L'application Bonny

Orange, agenda, urgence, citoyenneté, météo, évènements, sport, travaux, vie associative :

Ce sont les différents thèmes pour lesquels vous pouvez choisir d'être informés en instantané... ou pas, si certains thèmes ne vous intéressent pas !

Pour cela : vous cliquez sur la petite cloche en haut, puis sur la petite roue dentée en haut à droite et vous n'avez plus qu'à cocher vos centres d'intérêt... Ou à décocher les sujets pour lesquels avoir une info vous semble inutile.

... et vous garderez l'accès à toutes les informations de Bonny, y compris celles qui défilent sur le panneau lumineux...

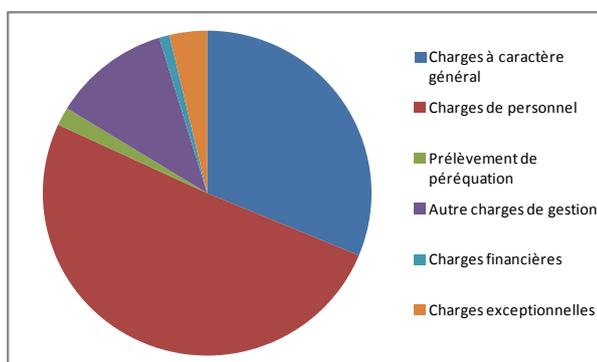
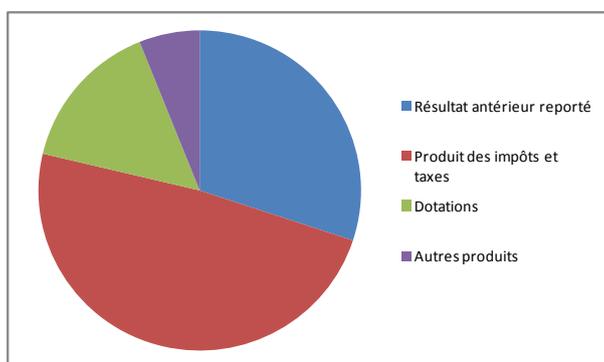
Rappel pour ceux qui n'auraient pas encore chargé l'application : vous allez (version Android) sur votre « play store » et tapez « bonny sur loire » sur la barre du haut et quand vous voyez le blason de Bonny, vous n'avez plus qu'à valider... Sur i-phone, c'est pareil ! 2019 sera l'année de la maturité pour notre application : vous aurez accès à davantage d'informations en instantané sur votre smartphone... en tous cas celles que vous aurez souhaité recevoir.



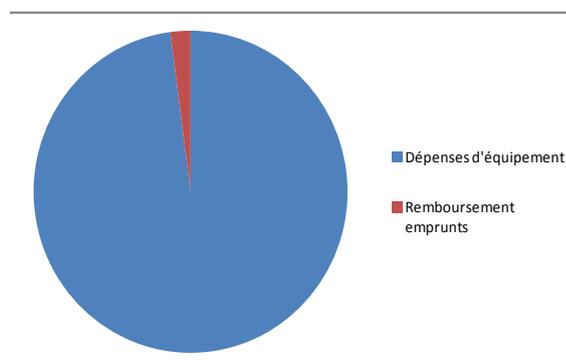
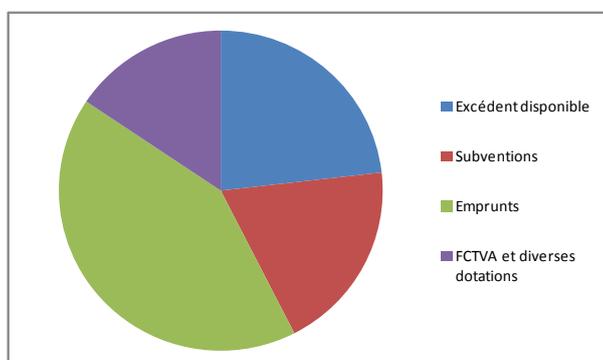


Budget 2018

Recettes de fonctionnement		Dépenses de fonctionnement	
Résultat de l'année antérieure	878 479 €	Charges à caractères générales	567 404 €
Produit des impôts et taxes	1 421 825 €	Charges de personnel	920 000 €
Dotations	444 996 €	Prélèvement de péréquation	32 943 €
Autres produits	177 790 €	Charges de gestion courante	209 929 €
		Charges financières	18 648 €
TOTAL	2 923 090 €	TOTAL	1 816 219 €
		Excédent disponible	1 106 871 €



Recettes d'investissement		Dépenses d'investissement	
Excédent disponible	1 106 871 €	Dépenses d'équipement	4 674 014 €
Subventions	919 785 €	Remboursement emprunts	98 652 €
Emprunts	2 000 000 €		
FCTVA et diverses dotations	746 010 €		
TOTAL	4 772 666 €	TOTAL	4 772 666 €



Construction de l'école et de la cantine

Comme vous l'avez tous remarqué l'essentiel des travaux de la commune est concentré sur la construction des écoles et de la cantine. La réception est toujours prévue pour la rentrée 2019 soit septembre 2019.

Cependant le planning est très serré, il ne faudrait pas une défection d'une entreprise avec réaction en chaîne sur d'autres corps de métier pour prendre un retard important. Mais pour l'instant tout va bien ... restons confiants. Ce chantier reste néanmoins très compliqué à cause des normes actuelles : thermiques, sonores, qualité de l'air, incendie, sécurité, etc ...

Au niveau coût, les architectes arrivent à tenir le budget prévisionnel avec des avenants en plus ou en moins qui pour le moment arrivent à se compenser à 1 ou 2 % près, soit pour un coût de travaux de 2.631.000 €.

Au niveau subvention deux DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) de 300.000 € chacune avaient été promises, malheureusement la deuxième est redescendue à 250.000 €. Une subvention de la Région était espérée pour la cantine d'environ 50.000 €, il semblerait que les contraintes soient telles qu'elle ne sera pas accordée.

Au niveau avancement, fin octobre la construction était à un moment clé, soit le clos et le couvert, les entreprises peuvent désormais intervenir sans problème de météo, sauf en cas de fortes gelées. Le mois de décembre aura vu la pose des enduits extérieurs avant l'arrivée de l'hiver.

Vient ensuite la période délicate du choix des couleurs, du carrelage, des sols souples et de la peinture. Ce choix se fera en étroite collaboration entre l'architecte, les futurs intervenants de l'école et de la cantine et les élus. C'est ce choix qui donnera le rendu final de l'établissement.

Dans le contexte d'économie d'énergie un procédé nouveau a été choisi, c'est-à-dire le double flux. L'air chaud vicié en sortant réchauffe l'air pur et froid qui rentre. Pour que cela marche bien, il faut un bâtiment étanche avec peu d'entrée d'air parasite. Inconvénient néanmoins interdiction d'ouvrir les fenêtres en période de chauffage.



Travaux église

2ème grand chantier en cette fin de mandat. Le dossier avance doucement, l'appel d'offre du DCE (Dossier de consultations des entreprises) est lancé pour un démarrage des travaux courant printemps 2019 pour une durée de deux ans environ.

Travaux pour le moins spectaculaire avec un échafaudage qui va monter jusqu'au sommet du clocher.

La tranche n°1 sera la réfection du clocher, les tranches 2 et 3 l'ensemble des toitures.

Des travaux à l'intérieur de l'église seraient nécessaires, mais vu les coûts ils seront différés dans le temps.

L'échafaudage dans le chœur sera toutefois enlevé après travaux de consolidation d'une colonnette.

Le coût des 3 tranches est estimé à 1 244 987 € HT auquel il faut ajouter les honoraires d'architecte et SPS (Sécurité, Protection, Santé) pour un montant de 109 364 €. Nous espérons que l'appel d'offre qui sera lancé début 2019 ne dépassera pas cette estimation. Une subvention de la DRAC (subvention d'état) de 40 % et une subvention du département de 21 % ont été accordées pour la première tranche (dont le montant s'élève à 270 711 € HT), le solde reste à la charge de la commune. Nous espérons qu'un même niveau de subvention sera accordé pour les 2 tranches suivantes, les demandes seront faites en 2019 et 2020. Le reste à la charge de la commune.

Une convention a été passée avec la Fondation du Patrimoine afin de récolter des fonds pour sauver l'église. Il n'est pas trop tard pour faire un don

Forage de la commune : suite et peut-être fin !!!



Par rapport à 2017 la Loire a encore mangé 4 m, il n'en reste plus que 5 ! L'Etat ne veut toujours rien faire au niveau ensablement et végétaux qui poussent dans le lit du fleuve.

Le Syndicat d'eau a décidé pour essayer de sauver le forage, ou au moins de retarder l'échéance, de poser un rideau de palplanches sur 50 m dans un premier temps.

Entreprise : BOURGOGNE TP Coût : 47.128 €

Subvention : DETR 24.211 €

Ce délai devrait permettre au Syndicat de trouver un autre point d'eau. Si le pire arrivait, une étude est également en cours pour faire un bouclage avec les communes environnantes, pour se servir de forages existants.

Défense incendie :

Les aménagements du Buisson, du Coudray, des Zodors et de la Fontaine sont terminés. Il ne reste plus que les panneaux à poser. Une commande groupée sera faite en fin d'année pour l'ensemble des panneaux de la commune. Reste pour le moment la défense incendie du Pressoir, en attente de l'achat d'un terrain (chez le notaire)



Petit souci en cette fin d'année, la sécheresse qui a mis à sec le Buisson et les Zodors .

Petits travaux

- Camping : une clôture a été posée côté Loire afin de fermer complètement le terrain, pour la sécurité des enfants et des biens.
Entreprise : Maison des services Coût : 2.647 €

- Réfection du carrefour Route de Beaulieu : le département a pris en charge la fondation, l'enrobé et le marquage au sol. La commune a posé les bordures, refait le trottoir en élargissant le virage pour une meilleure circulation des camions. Coût 12.490 € Subvention départementale : 8 493 €

Travaux réalisés par l'Entreprise Decherf.



- Marches rue des murs de ville : * remise en état des marches et du petit mur de soutènement de la route. Entreprise Bruni. Coût : 933€

* sécurisation avec pose de garde corps construit et posé en interne par les Services Techniques.

- Miroir salle Dugué : pose de deux miroirs supplémentaires pour les activités sportives qui ont lieu dans cette salle (step – danse) .
Coût : 1.081 €

Place Jean Poulain

Le 26 mai 2018 a eu lieu l'inauguration de la place Jean Poulain. Il s'agit d'un espace situé 55 Grande Rue qui permet une vue et une liaison entre la partie haute du centre-ville et les bords de Cheuille. Cet espace a été aménagé dans sa partie supérieure d'une manière assez minérale en terrasse où le stationnement est toléré et dans sa partie inférieure en jardin d'agrément avec jeux pour enfants.

Le coût de cet aménagement s'élève à 150 157 € subventionné en partie par la Région à hauteur de 41 600€ et par le Département à hauteur de 16 991 €.

Le 28 septembre 2017 le conseil municipal de Bonny a décidé de donner le nom de Jean Poulain à cette place. Jean Poulain est né à Bonny sur Loire le 22 janvier 1940 et y a passé toute sa jeunesse. Sa carrière professionnelle l'a conduit à être professeur au collège Albert Camus de Briare, commune dont il fut maire de 1977 à 2008. Au-delà de sa fonction de maire ce fut un grand élu de notre territoire puisqu'il fut conseiller général de notre canton de 1979 à 2011 et Président de notre Communauté de Communes de 1995 à 2008. Il est décédé en novembre 2013.





Le paysage intercommunal a fortement évolué au cours de ces deux dernières années avec la mise en application de la loi NOTRe qui a imposé une certaine taille aux communautés (au moins 15000 habitants) et la prise obligatoire d'un certain nombre de compétences.

La Communauté de Communes Berry Loire Puisaye (CCBLP) à laquelle nous appartenons a été créée au 01/01/2017. Elle résulte de la fusion de la communauté de communes du canton de Briare (CCCB) et de la communauté de communes du canton de Chatillon sur Loire (CCCL). Elle regroupe 20 communes. Elle est gérée par un conseil communautaire de 21 délégués issus des conseils municipaux et chaque commune y est représentée. Le siège est fixé au 42 rue des Prés Gris à Briare. Les délégués de Bonny sont : Michel LECHAUVE, Christiane SERRANO et Michel CHAILLOU.



Le bureau élu

Au cours des années 2017 et 2018 la CCBLP a dû harmoniser les compétences que les deux anciennes communautés avaient et en parallèle reprendre les nouvelles compétences imposées par la loi. Cela a généré un lourd travail administratif et le recrutement de personnels qui, pour la plupart, sont venus des communes membres.

A ce jour les principales compétences inscrites dans les statuts sont :

- Aménagement de l'espace avec la mise en place d'un PLUI (voir article spécifique) et l'établissement des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux...)

- Le développement économique avec notamment la reprise des zones d'activité (telles que la ZA de la Champagne), et la création d'un office de tourisme communautaire ce qui a entraîné la suppression de notre office de tourisme communal (voir article spécifique)

- La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), c'est une nouvelle compétence, très lourde, qui impose non seulement l'entretien et la prévention des inondations des rivières mais aussi la prévention des inondations de la Loire. C'est une compétence qui est traitée en coordination avec les communautés de communes voisines.

- L'aménagement et l'entretien des aires d'accueil des gens du voyage. Une seule aire existe actuellement et est située sur la commune de Briare.

- La collecte et le traitement des ordures ménagères. Cette compétence est déléguée à un syndicat regroupant plusieurs communautés de communes : le SMICTOM.

- La politique du logement et du cadre de vie avec la mise en place d'une OPAH (voir article spécifique) et la politique « cœur de village »

- La création, l'aménagement et l'entretien de la voirie communautaire : cela concerne l'ensemble des voies goudronnées hors agglomérations.

- La construction et l'entretien d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaires : actuellement sont retenus d'intérêts communautaires la piscine de Briare, un des deux gymnases de Chatillon sur Loire et le gymnase d'Autry le Chatel.

- L'action sociale avec notamment la gestion de la résidence autonomie des Myosotis à Briare, la maison de santé de Chatillon sur Loire, la mise à disposition d'un local pour les Restos du Cœur à Chatillon sur Loire, le relais des assistantes maternelles, la mise en place d'une politique petite enfance avec les haltes garderies de Briare et Chatillon sur Loire.

- L'assainissement collectif et individuel

- La politique d'animation culturelle dans le cadre d'un PACT

- Les transports : transports à destination des marchés, transport vers la piscine pour les scolaires, transport des élèves pendant le temps scolaire vers des manifestations culturelles ou sportives.

- La fourrière animale : cette compétence a été déléguée à un syndicat départemental

- L'aménagement numérique par l'adhésion à 2 organismes : Loiret Numérique et GIP RECIA.

La communauté de communes pourra être amenée à prendre d'autres compétences dans les prochaines années mais il faut veiller à ce qu'il soit toujours plus pertinent de gérer ces compétences au niveau communautaire que communal tant sur le plan financier que sur le plan de l'efficacité, la commune devant rester l'espace de proximité de service pour le citoyen. C'est là tout le défi pour les élus communautaires actuels et futurs.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

C'est la Communauté Berry Loire Puisaye qui a initié et bientôt mis en place le PLUI sur le périmètre des 20 communes.

Après plusieurs années de travail, le PLUI arrive à son terme. Le plan de zonage est maintenant terminé. Il est spécifique à chaque commune. Il y a cependant une unité dans la définition des différentes zones et sous-zones. Tout devient très compliqué, même pour les personnes qui ont suivi le dossier depuis le début !

Il y a trop de contraintes et des règlements de toutes sortes à respecter. Le but étant de protéger les milieux naturels, de ne pas gaspiller les terrains agricoles, de ne pas construire en zone inondable, préserver et valoriser le cadre de vie, organiser un territoire des mobilités et de proximité. Avec pour revers une diminution des zones constructibles, même si dans l'ancien PLU il avait été prévu trop de zones constructibles, vu le nombre de dépôt de permis de construire de ces dix dernières années. Un des objectifs est également de réhabiliter les logements vacants en centre ville.

Les entreprises, dans chaque commune auront un peu d'espace pour s'agrandir. Sinon les nouvelles entreprises industrielles ne pourront s'installer qu'à Briare dans la zone de la Pinade. De même les commerces d'importance ne pourront s'installer qu'en zone commerciale ... les ZACOM. A Bonny la zone de la Champagne en est une, mais elle est presque pleine.

Les autres petits et moyens commerces pourront s'installer en centre bourg.

Le règlement est également terminé. S'il est généralement plus simple que notre PLU, il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. La cause : de nombreuses zones et sous zones avec des règlements différents. A Bonny il y a également la zone de l'église avec son règlement de bâtiment historique, très contraignant, et là c'est l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) qui gère cet espace et avec qui le dialogue n'est pas toujours très facile.

Il a été organisé des réunions publiques, une à Briare et l'autre à Chatillon avec le cabinet d'études et les élus, afin d'expliquer et d'analyser le PLUI et connaître les inquiétudes et les souhaits de chacun. Malheureusement très peu de personnes sont venues, pour ainsi dire ... personne ! C'est dommage, c'était un moment privilégié pour s'imprégner, se mettre au courant de tous les problèmes d'urbanisme ainsi que d'évoquer des points particuliers qui ne sont pas toujours connus de tous.

Au mois d'avril 2019 il y aura une enquête publique, ce sera l'ultime moment pour corriger des erreurs, des oublis, ou peut-être encore changer des orientations. Venez nombreux consulter les cartes et règlements. C'est certes un peu fastidieux mais certains jours il y aura des personnes pour vous aider à mieux comprendre et à assimiler ce PLUI.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site internet de la communauté de communes : www.cc-berryloirepuisaye.fr

OPAH

Plus de 110 logements améliorés grâce à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

L'OPAH, destinée à aider les propriétaires privés de logements anciens qui souhaitent réaliser des travaux d'amélioration, d'économies d'énergies, d'adaptation à la perte d'autonomie et au handicap, est en place depuis avril 2015.

Cette action, mise en œuvre à l'initiative des élus de la Communauté de communes Berry Loire Puisaye, permet aux propriétaires occupants mais également aux propriétaires bailleurs d'obtenir des subventions pour financer leur projet de travaux.

Les financeurs de ce dispositif sont l'Anah, l'Agence Nationale de l'Habitat, le Département du Loiret et Communauté de communes Berry Loire Puisaye.

Attention, les travaux ne doivent pas être commencés avant l'accord de l'ANAH, et doivent obligatoirement être effectués par des professionnels du bâtiment.

Le nouveau service en ligne de l'Anah

Depuis septembre 2018, la demande d'aide a été simplifiée et dématérialisée dans le Loiret.

Sur monprojet.anah.gouv.fr, vous enregistrez vous-même votre demande d'aide en ligne.

Ce nouveau service en ligne vous permet de savoir tout de suite si vous êtes pré-éligible aux aides de l'Anah et d'être mis en relation avec Soliha Loiret, qui vous accompagnera dans votre projet.

Si vous n'êtes pas éligible aux aides de l'Anah, vous pouvez poursuivre votre démarche pour être conseillé sur d'autres aides possibles.



Pour vous informer et vous guider dans votre démarche, la Communauté de communes met à votre disposition gratuitement les conseils de techniciens. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter SOLIHA Loiret au 02.38.77.84.89.



Deux ambitions marquées pour le territoire

Le premier janvier 2017, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire de la République) a interdit aux Communes de gérer les Offices de Tourisme. Seules les Communautés de Communes ont eu cette compétence reconnue. Depuis juillet 2018, ce n'est plus sous une forme associative : la recherche d'une

plus grande efficacité lors de la construction de cette nouvelle structure a poussé la Communauté de Communes « Berry-Loire Puisaye » à assumer directement la gouvernance de l'Office de Tourisme « Terres de Loire et Canaux ».

Ce choix fort en faveur du développement touristique (et donc économique) sert deux ambitions :

- Faire de l'office de tourisme un outil de fierté pour les habitants de la Communauté de Communes, permettant le rayonnement de notre territoire
- Mettre en exergue l'offre du territoire en garantissant la visibilité de l'offre et sa commercialisation

Une équipe au complet pour un meilleur service



Depuis le mois de juillet, l'équipe de l'Office de Tourisme Terres de Loire et Canaux est au complet. La nouvelle gouvernance de l'office de tourisme est définie et deux pôles sont mis en place afin de permettre un meilleur suivi des différents projets que mène l'Office de Tourisme. Le pôle "commercialisation - communication - promotion" est placé sous la responsabilité de Marion Paleau et le pôle "coordination - structuration - qualification" sous celui de Vanessa Hinkel-Issermann

L'arrière-saison permet de mettre à plat les projets, les méthodes et les moyens afin de lancer une saison 2019 audacieuse. Pour améliorer la connaissance du territoire par chaque personnel de l'office de tourisme, il a été décidé de mettre en place des rotations du personnel dans chacun des 4 bureaux d'accueil.

Une promotion de territoire revisitée

L'édition d'un magazine de territoire "Empreinte" et d'une nouvelle carte touristique, la page Facebook Terres de Loire et Canaux et un nouveau site internet pour l'office de tourisme, sont autant de nouveaux outils permettant la mise en valeur et la mise en marché du territoire et de ses acteurs.

Le nouveau site internet www.terresdeloireetcanaux.com jouera la carte du « multi-canal » en permettant, via ses nouveaux outils, la diffusion de l'offre touristique et des manifestations du territoire à différentes échelles (départementale, régionale et sur les sites partenaires de l'office de tourisme).

Dans ce cadre et afin d'optimiser la visibilité de tous les acteurs du Tourisme sur les différents supports, l'office de tourisme a besoin, pour être un relais efficace, que tous lui communiquent toutes les informations nécessaires à une bonne promotion concernant les sites, les manifestations... (photos, descriptifs, date, lieu, heure, etc...).

N'hésitez pas à déposer les affiches des manifestations dans les bureaux.
Contact : Marion Paleau - marion.paleau.ottlc@gmail.com - 02 38 31 74 69



Une offre de service définie

Le pôle « coordination - structuration - qualification » travaille actuellement au développement d'une offre de service pour tous les acteurs du territoire.

Labels, marques, démarches de progression, suivi de l'e-réputation viendront dès janvier compléter les dispositifs de communication afin de vous accompagner au mieux.

Contact : Vanessa Hinkel-Issermann - vanessa.hinkelissermann.ottlc@gmail.com - 02 38 31 74 70

Toute l'équipe de l'Office de tourisme Terres de Loire et Canaux se tient à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.



L'association AGÉ CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) a pour mission d'aider les personnes âgées.

Nos missions envers les personnes âgées sont :

- d'informer et de conseiller
- d'évaluer les besoins à domicile
- d'accompagner dans les démarches et mettre en œuvre les aides
- d'organiser des actions de prévention (conférences, forum, ateliers...).

Les ateliers équilibre sont dispensés par une animatrice spécialisée qui propose des exercices adaptés aux difficultés de chacun.

Les ateliers numériques composés de 9 participants maximum vont permettre de démystifier les outils informatiques par une approche simple et facile d'utilisation.

Les personnes intéressées doivent contacter au plus tôt leur mairie afin de permettre à AGÉ-CLIC une organisation pratique de ces ateliers.

Depuis le 1er juillet 2017 :

- retrait de la mission handicap (s'adresser désormais à la M.D.D. ou à la M.D.P.H.).
- évolution de nos missions suite aux changements imposés par le Département. Dans ce cadre, nous organisons depuis octobre des réunions publiques

pour les seniors de 60 ans et plus, ouvertes également aux élus locaux, aidants familiaux et professionnels.

Ces réunions ont pour objet d'informer le public sur les différents dispositifs d'aides existant permettant de prévenir la perte d'autonomie et d'améliorer le maintien à domicile.

Le CLIC a le projet de se déplacer sur un maximum de communes sur le territoire qui lui est dévolu.

Notre association est composée de 2 coordinatrices, une secrétaire et complétée par une gestionnaire de cas MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie) qui doit plus spécifiquement accompagner les personnes en situation difficile atteintes de pertes cognitives pour un maintien à domicile adapté.

De ce fait AGÉ CLIC est votre interlocuteur pour toutes les demandes de renseignements favorisant le maintien à domicile.

Nos bureaux situés 5, rue des Cigognes à GIEN 45500 sont ouverts tous les jours :

- de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.

Notre service est gratuit et confidentiel. N'hésitez pas à nous contacter au 02.38.38.37.51 ou clicdugiennois@wanadoo.fr



ASALÉE

comme Action de Santé Libérale En Equipe

Depuis le 19 mars dernier, Amélie Gautier est installée au sein de la maison de santé pluridisciplinaire de Bonny et elle travaille en collaboration avec les docteurs Shestakova et Kitanova depuis cet été.

« Je suis infirmière formée à l'éducation thérapeutique Asalée et propose donc un accompagnement en complément de la consultation médicale pour les patients atteints de pathologie chronique. »

« Je suis présente à la maison de santé de Bonny les lundi et mardi de 9h30 à 17h00, si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à en parler à votre médecin et à venir me rencontrer. »

L'éducation thérapeutique est indispensable à un soin de qualité, elle a pour objectif de rendre le patient plus autonome en facilitant son adhésion aux traitements prescrits et en améliorant sa qualité de vie.

Cela consiste à améliorer la prise en charge des maladies chroniques par la coopération entre médecins généralistes et infirmières qui partagent leur suivi dans le cadre de quatre protocoles : dépistage et prise en charge du diabète, suivi des patients à risque cardio vasculaire, dépistage de la BPCO (broncho pneumopathie chronique obstructive) et dépistage des troubles cognitifs.



« On ne peut rien enseigner à l'homme, on ne peut que lui apprendre à trouver la réponse à l'intérieur de lui-même. » Galilée

Des aides pour les familles & les adultes en difficulté

La plupart de ces aides sont soumises à des conditions de ressources et vous devrez fournir des justificatifs.

Aide à une mutuelle pour des soins de santé

Pour avoir droit à la CMU-C (C=complémentaire) les ressources mensuelles pour une personne seule ne doivent pas dépasser 731 €. Il existe des aides pour payer sa mutuelle (parmi une liste de mutuelles fournie). Les ressources mensuelles pour une personne doivent être comprises entre 731€ et 892€. Pour se renseigner tel AMELI 3646 ou simulateur sur internet : ameli.fr.

Le département du Loiret a mis en place une complémentaire santé qui propose 3 types de contrats adaptés à votre budget. Renseignements au 02 46 72 01 62.

Pour des problèmes particuliers vous pouvez vous adresser à L'Hôpital de Gien, permanence d'accès aux soins, sans rendez-vous pour le premier contact.

Transports, déplacements.

Pour les bénéficiaires du RSA qui retrouvent un emploi il est possible d'avoir une location de voiture au tiers de son prix (le Département prend en charge le reste). S'adresser à Pôle emploi.

Le réseau de bus Rémi+mobilité permet de se rendre à Briare le mardi et le vendredi. Arrivée à Briare à 9h30, retour départ de Briare à 11h30. Il faut s'inscrire la veille avant midi en appelant le 08 00 00 45 00.

Depuis la fermeture de la gare de Bonny nous bénéficions d'un service de taxi pour aller à la gare de Briare pour un coût de 2 €. Actuellement c'est le taxi Creimer qui a la concession. Il faut appeler la veille au 06 08 18 80 67 Le train pour Paris s'arrête à Gien et à Montargis, celui pour Nevers à Cosne-sur Loire.

Logement

Deux organismes ont des logements sociaux à Bonny : Logemloiret et Vallogis. La demande peut être faite en mairie ou chez l'un deux.

Problèmes Budgétaires

L'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales du Loiret) propose des conseils pour la gestion de son budget. Elle peut accorder des microcrédits sous certaines conditions.

Pour des achats d'électroménager, mobilier, équipement informatique vous pouvez contacter l'UDAF ou la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). On vous proposera un remboursement adapté à votre budget.

Si les soucis financiers sont trop importants il sera peut-être nécessaire de déposer un dossier de surendettement. Vous pouvez vous faire aider par l'UDAF ou en mairie à la permanence du CCAS (centre communal d'action sociale).

Les dossiers de demande de RSA peuvent être faits en mairie par le CCAS.

Des associations peuvent vous aider pour des besoins alimentaires (secours populaire, restos du cœur, secours catholique) ou vestimentaires (secours catholique, secours populaire) de même que le CCAS

Problèmes familiaux

Contactez l'espace info-famille de L'UDAF au 02 38 71 99 11 ou une assistante sociale de la Maison du Département (permanence à la maison de santé)

Démarches administratives sur internet

La maison des services au public, (MSAP) située à la Poste, vous permet de vous connecter gratuitement à la CAF, la MSA, la CARSAT, à pôle emploi, à l'assurance maladie etc

Des adresses utiles

CIDFF Centre d'information des droits de la femme et de la famille - 31 avenue Chautemps 45200 Montargis - tel 02 38 98 53 76

CAF du Loiret TSA 62207 18931 Bourges Cedex

Maison du Département -10 rue Jean Mermoz 45500 Gien - tel 02 38 05 23 23

UDAF - 28 rue Croix Saint Simon 45500 Gien - tel 02 38 27 00 69

ADIL Pour tout ce qui concerne le logement, propriétaire ou locataire - tel 02 38 62 47 07 .

Des permanences sont assurées à Briare et à Chatillon sur Loire



Maisons fleuries

A petits pas, chemin faisant, nous nous sommes arrêtés souvent pour admirer ces jolis jardins aux coloris variés ou uniformes suivant l'inspiration du moment. Différents tableaux étaient offerts à nos regards. Beaucoup sont composés avec une imagination subtile et recherchée, d'autres sont tout en simplicité, mais arrangés également avec soins.

Tout cela fait beaucoup de couleurs pour égayer les jardins et par la même embellir la ville.

Comme toujours notre commune respendit sous les énormes bouquets qui débordent de partout et font l'admiration de tous. Cela grâce à une équipe dynamique et motivée.

Un remerciement aussi à notre jury, qui chaque année prend le temps de faire le tour du village pour "noter" les jardins et cela avec un jugement selon la sensibilité de chacun face au décor qu'il découvre.

Alors rendez-vous à toutes et à tous en 2019.



Remise des Prix le 15 novembre 2018



Colchique dans les prés
fleurissent, fleurissent
Colchique dans les prés.....
..... c'est la fin de l'été.

1er prix du concours des maisons fleuries 2018

CATEGORIE 1 :

- Mme LOISEAU Gisèle (1)
- M. Mme RIDIRA Jean-Claude (2)

CATEGORIE 2 :

- M. Mme LACROIX Jean-Claude (1)
- M. Mme DOLAT Dimitri (2)

CATEGORIE 5 :

- M. Mme LACOUR Daniel

Cadre de Vie

Zéro pesticide

Après les collectivités qui avaient l'interdiction d'utiliser des produits de traitement depuis le 1er janvier 2017, c'est maintenant le tour des particuliers. A partir du 1er janvier 2019, ceux-ci n'auront plus le droit d'utiliser les produits phytosanitaires. De toute façon, ils ne trouveront plus ces produits dans le commerce, restera les stocks ! ... Il n'y aura plus que les professionnels : agriculteurs, arboriculteurs, vigneron, maraîchers, qui sous contrôle et réglementation stricte auront encore le droit d'utiliser ces produits.

Comme pour les communes, il faudra changer les habitudes et changer la vision, la perception de notre environnement. Plus de verdure, plus d'herbe, pas forcément des ... mauvaises herbes, plus de végétation spontanée, de fleurs qui poussent toutes seules sur la pelouse. Fini les pelouses à l'anglaise, avec un super beau gazon poussé à l'engrais, l'eau et le traitement.

C'est le retour

aux sources, à la binette, la tondeuse, pourquoi pas un mouton pour les grandes surfaces, une poule ou

deux sans coq (pauvres bêtes !). Les pièges à insectes pour les indésirables et un hôtel à insectes pour les auxiliaires très utiles. Le plus dur dans nos jardins et nos vergers sera la lutte contre les maladies, on pourra encore se procurer dans les jardinerie, des produits bio, efficaces en cas de faible infestation. Ce sera le moment de choisir des plantes, des arbres plus rustiques qui se défendent mieux contre les agressions extérieures. Il y a là un vrai travail de recherche des entreprises de sélection, qui malheureusement depuis plusieurs décennies ont été rachetées par des grandes firmes de produits chimiques.

Avec beaucoup plus de travail, un peu de technique et d'ingéniosité, de retour en arrière, peut-être demander un conseil aux anciens.. On devrait s'en sortir ! Il faudra également revoir notre façon de déguster nos légumes et nos fruits. Ils seront moins jolis, moins réguliers, moins brillants mais tout aussi bons avec peut-être ... un petit ver à l'intérieur. Mais ne vaut-il mieux pas manger ou extraire une petite bête que de manger des pesticides (à méditer)

Les fruits se conserveront moins longtemps mais c'est une fois de plus le retour à l'ancienne, faire des compotes, des confitures, des stérilisations et manger des fruits de saison.

Est-il normal, raisonnable de manger des haricots verts frais à Noël

Bibliothèque Municipale



Rue de Bicêtre
45420 Bonny sur Loire
TEL 02.38.29.59.09



Que vous aimiez vous évader dans un monde imaginaire, frissonner au rythme d'une enquête policière, ou encore découvrir l'histoire, vous trouverez votre bonheur à la Bibliothèque Municipale de Bonny sur Loire, et ce, toute l'année.

Documents à disposition :
(Plus de 3 500 livres)

- Policiers
- Littérature générale
- Loisirs, bandes dessinées
- Sciences humaines
- Biographie....

Toute l'équipe se tient à votre disposition. Des nouveautés tout au long de l'année...

A découvrir dans ce nouveau local rue de Bicêtre.

En relation avec la Médiathèque du Loiret, les documents varient selon les demandes.

Le 8 juillet, la bibliocyclette, événement inédit porté par la Médiathèque départementale d'Orléans, a démarré à Bonny. Bibliothèque dans une bicyclette qui a parcouru 15 étapes entre Bonny et Orléans. On a pu assister à des lectures, participer à un carnet de voyage interactif et découvrir le patrimoine.



Tarifs 2019 : 8 € /adulte / an – gratuité aux moins de 15 ans

Horaires : Mercredi de 14 h à 16 h
Samedi de 10 h à 12 h

Ouverte en juillet et septembre le samedi 10 h à 12 h, fermée en août

M.S.A.P. de Bonny

En 2016, La Poste a ouvert une Maison de services au public au sein de l'actuel bureau de poste de la commune, situé Place Beaupin Lagier. Cette ouverture est l'aboutissement d'un travail effectué en concertation avec la Mairie de Bonny-sur-Loire, de la Préfecture du Loiret, le Conseil Départemental et cinq opérateurs publics du département : la CAF, la CARSAT, Pôle Emploi, la CPAM et la MSA

Un guichet unique de proximité

La Maison de services au public de Bonny-sur-Loire vous permet d'effectuer de nombreuses démarches, vous oriente vers les bons interlocuteurs et vous évite ainsi des déplacements. Ce service est gratuit dans un espace confidentiel dédié et est également accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour des démarches facilitées

Vous pourrez créer, par exemple, votre compte ameli et y accéder, suivre l'état de vos remboursements et paiements (indemnités journalières, pension d'invalidité...), demander et imprimer une attestation de droit ou de paiement d'indemnités journalières, remplir un formulaire, signaler un changement de situation ou encore effectuer vos démarches en ligne auprès de la préfecture (permis de conduire, carte grise notamment).

Avec un accès à Internet et un équipement bureautique complet

Grâce à un accès à Internet et à un équipement bureautique, mis à votre disposition gratuitement et en libre-service, un ordinateur, une webcam, une tablette, une imprimante et un scanner, vous pouvez effectuer vos démarches seul ou avec l'appui du chargé de clientèle si besoin. Celui-ci, formé par les partenaires publics, vous reçoit, vous écoute et peut vous accompagner, dans vos démarches administratives en ligne.



LA POSTE - Place Beaupin Lagier - 45420 BONNY-SUR-LOIRE

HORAIRES D'OUVERTURE à compter du 7/01/2019 :

• mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 - samedi de 9h00 à 12h00 - fermé le lundi

Les éoliennes anti-gel

Les éoliennes anti-gel protègent les vignes en rabattant l'air chaud situé au niveau de leur hélice, vers le sol plus froid. Alors qu'en 2016 et 2017, le gel de printemps a durement affecté le vignoble français. Une solution technique se répand dans les vignes à l'aube de la saison printanière critique 2018. Utilisées comme de super-ventilateurs au sommet d'un pylône d'une dizaine de mètres de haut, des sortes d'éoliennes brassent de l'air dès qu'il gèle. Leur principe consiste à chauffer l'air froid situé au niveau du sol de la vigne en le mêlant à celui plus chaud situé un peu plus haut au niveau de leurs hélices. Une seule protège de 3 à 5 hectares de vigne. La tour ou éolienne anti-gel est une technique efficace jusqu'à une température de moins 4 degrés. Le principal frein à l'acquisition de ces moyens de protection contre le gel reste l'investissement financier qu'ils représentent puisqu'il faut compter environ 40.000 euros pièce soit 10.000 euros par hectare protégé.

Bruit engendré par les éoliennes

Souvent, le bruit que font les éoliennes gêne les voisins. Il est difficile de rendre les éoliennes plus silencieuses, car ces appareils ont besoin de moteurs puissants pour tourner rapidement et de longues pales pour propulser l'air sur une longue distance. Le bruit vient du moteur et des pales. Comme ce type d'éolienne effectue en quelques minutes une rotation de 360° autour du mât, l'intensité sonore perçue oscille suivant une courbe sinusoïdale selon la position des pales par rapport au mât. Pour le récepteur (voisin), l'intensité sonore perçue est maximale quand l'éolienne pousse l'air en direction opposée à celle où il se trouve. Elle est encore forte, mais l'est un peu moins, quand l'éolienne pousse l'air en sa direction. Enfin, elle est beaucoup moins forte quand l'éolienne pousse l'air à 90° par rapport à sa position.

Malheureusement, quand les éoliennes fonctionnent, c'est en général en pleine nuit, quand tout est très calme à la campagne et qu'on ne peut plus compter sur le bruit de la circulation automobile ni parfois même sur le bruit du vent pour masquer celui de l'éolienne. La dispersion du bruit produit par les éoliennes se trouve aussi compliquée et influencée par des conditions extérieures comme :

- l'absence de feuillage sur les pieds de vigne, d'herbe au sol ou de feuilles dans les boisés qui, autrement, feutreraient le bruit;
- l'inversion de températures qui amène le son à se répercuter contre la couche d'air plus doux et à être redirigé vers le sol;
- la surface du sol dure, gelée et non absorbante durant l'hiver, qui permet aux ondes sonores de se propager facilement;
- le fait que le son est produit en hauteur, ce qui lui permet de se propager sur de grandes distances;
- le fonctionnement simultané de nombreux appareils;
- la faible humidité relative de l'air froid.

Parmi les conditions à l'intérieur des maisons qui sont sources de complications du fait qu'elles permettent aux ondes sonores de pénétrer ou d'être amplifiées, mentionnons les pièces vastes, les grandes fenêtres, les revêtements de sol durs et les charpentes légères. Le bruit produit par une éolienne est en général moins incommodant dans les petites pièces dont le sol est revêtu de moquette, dans les maisons dont les murs sont épais et dans les parties de la maison qui se situent du côté opposé à celui de l'éolienne ou encore au sous-sol. Parfois, le son est partiellement masqué à l'intérieur d'une maison, en présence d'un bruit blanc, comme le son d'une radio, d'un téléviseur ou d'un ventilateur.

Les pales des éoliennes produisent des vibrations acoustiques de l'ordre des infrasons, c.-à-d. de fréquence basse, qui se propagent sur de grandes distances et peuvent pénétrer dans les éléments des bâtiments résidentiels. Ces vibrations s'apparentent à celles que produisent les basses en musique et qu'on ressent même sans entendre la musique d'un voisin qui fait jouer sa chaîne stéréo. Ce désagrément est malheureusement indissociable de la pérennité de l'activité viticole, les excès climatiques faisant légitimement redouter des périodes de gel de printemps renouvelées... Quelques nuits de troubles sonores sont donc à prévoir pour le printemps, mais quand on sait que l'hélicoptère qui tourne autour de nous ne se posera pas dans notre jardin, on est nerveusement moins fragile même si on reste fatigué au matin...



L'ambrosie



Il s'agit d'une plante exotique envahissante très allergisante qui est arrivée en bords de Loire.

Cette plante doit être éliminée, si possible par arrachage, avec port de gants.



Association Parents d'Élèves de Bonny

L'A.P.E est une association de parents d'élèves qui représente l'ensemble des parents de l'école lors des conseils de classe et durant toute l'année. Elle remonte les demandes et les préoccupations des parents et soutient les projets pédagogiques des enseignants.

Les différentes manifestations organisées par l'APE ces dernières années ont permis, entre autres, de :

- Financer des transports lors de sorties scolaires.
- Participer financièrement aux classes découvertes.
- Offrir une calculatrice à tous les élèves de CM2 pour le collège.
 - Acheter du matériel pour l'école.
 - Offrir le goûter aux enfants lors du carnaval.

L'APE remercie la municipalité, les enseignants et tous les parents d'élèves pour leur implication lors de ces manifestations.

Contact : Mr CHARLON Alexandre – 06 58 04 02 20 – apebonny@gmail.com.

Une boîte aux lettres est aussi disponible devant le portail de l'école.

Accueils de loisirs

Les accueils de loisirs ont accueilli les enfants la première semaine des petites vacances de l'hiver, du printemps et de la Toussaint ainsi que les trois semaines du mois de juillet.

A chaque vacances un thème était proposé, Far West, voyage autour du monde, au pays des contes.....



Dates d'ouvertures pour les prochaines vacances

Hiver : du 11 au 15 février

Printemps : du 8 au 12 avril

Été : du 8 juillet au 2 août

Toussaint : du 21 au 25 octobre

Classe découverte Saint Jean de Monts Thème Moyen-Âge du 3 au 8 avril 2018

Les élèves des 2 classes de l'école des Grands sont partis à la découverte du Moyen-Âge au centre OUL de Saint Jean de Monts début avril. Au programme enluminure, calligraphie, création de vitrail et de parchemin... Mais surtout une grande journée au Puy du Fou où les enfants ont pu profiter de nombreux spectacles ainsi que de la visite du village médiéval. Tous sont revenus heureux et garderont longtemps le souvenir de ce beau voyage scolaire.

Pour l'année 2019, 3 classes partiront en voyage ; les CP en classe verte dans le Loiret en fin d'année scolaire et les 2 classes de l'école des Grands (CE2-CM1 et CM2) devraient aller à la découverte du milieu montagnard au printemps.



Semaine du goût

Dans le cadre de la semaine du goût, les élèves de Grande Section et leurs parents ont été invités à prendre un petit déjeuner avant l'ouverture de l'école. Beaucoup sont venus déguster un petit déjeuner copieux, composé de jambon, oeuf, fromage, yaourt, compote, fruits frais, biscottes, pain, beurre, confiture... Ils se sont régalés !



Concerts de Poche

L'association des « Concerts de Poche » a animé un atelier musical auprès des élèves de CP et CE1. Les élèves ont inventé une histoire qui a été jouée par une comédienne et mise en musique par un pianiste.



11 novembre

Les élèves de l'école ont participé à la commémoration de l'armistice du 11 novembre en défilant avec les enseignants. Les élèves de CM1 et CM2 ont lu des lettres de poilus qui annoncent la fin de la guerre et leur retour à la maison. Les élèves de la Grande Section au CM2 ont chanté la Marseillaise. Ce fût un moment de partage et de commémoration émouvante pour tous.

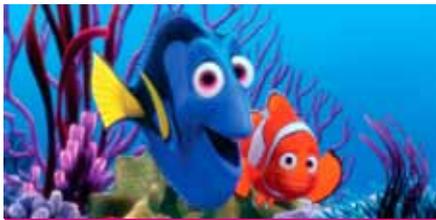


Calendrier des fêtes



JANVIER

- 9 Voeux de la Municipalité
- 12 Galette du CLB au stade
- 12 Randonnée et Fondue du MCB
- 13 Galette du MCB offerte aux personnes âgées
- 21 Assemblée G^{ale} FdV Coteaux Giennois
- 22 Assemblée G^{ale} UNRPA
- 25 Assemblée G^{ale} Barbillon Bonnychon
- 26 Assemblée G^{ale} Don du sang
- 26 et 27 LOTO Handi du Coeur



AVRIL

- 6 Bal Trad du MCB et du Comité des Fêtes de Batilly
- 13 & 14 Bourse aux vêtements printemps/été de l'Amicale Bonnychonne

Vacances scolaires zone B

- Noël : du 22 décembre au 7 janvier
- Hiver : du 9 au 25 février
- Printemps : du 6 au 23 avril
- Pont ascension : du 29 mai au 3 juin
- Été : du 7 juillet au 2 septembre
- Toussaint : du 19 octobre au 4 novembre
- Noël : du 21 décembre au 6 janvier

FEVRIER

- 11 Assemblée Gale de la SERBHAG
- 12 Assemblée Gale Maison de Pays Don du sang



MAI

- 4 Concert de l'Harmonie
- 8 Défilé armistice 1939/1945
- Vide grenier
- Bourse aux livres pour la Mucoviscidose
- Tournoi des jeunes CLB
- 18 Concours de pêche Barbillon bonnychon
- Trophée régional du jeune cycliste
- 19 Loto du CLB
- 17 Audition & concert école Musique
- 26 Elections européennes



MARS

- 2-9-10 Théâtre du Mille Clubs
- 3 Théâtre UNRPA
- 19 Défilé de la FNACA
- 22 Carnaval des Ecoles
- 28 Déjeuner dansant UNRPA

JUIN

- 2 Repas des Cheveux Blancs
- 3 Fête de la Pêche
- 16 Repas parasol & Assemblée Gale du CLB
- 22 & 23 Loto Handi du Coeur
- 28 ou 29 Fête de l'école
- 29 Méchoui du Mille-Clubs
- 30 Rallye inter-associations ouvert à tous

EXPOSITIONS MAISONS DE PAYS

- Du 2 février au 23 mars "Expressions Artistiques"
- Du 13 avril au 8 juin "18^{ème} Printemps de la photo et arts associés"
- Du 29 juin au 14 septembre "Vitrine de pays" et "Entre Cheuille et Loire"
- Du 5 octobre au 3 novembre "La B.D."
- Du 16 novembre au 21 décembre "Créations et savoir-faire"

et manifestations

JUILLET

- 5 Balade semi-nocturne SERBHAG
- 7 Vide grenier-marché à l'ancienne de l'Amicale Bonnychonne
- 14 Défilé
- Concours de Pétanque
- Retraite aux Flambeaux
- Bal
- Feu d'artifice
- 19 Balade semi-nocturne Ass. Fête des vins
- 28 Fête des Vins des Coteaux du Giennois, Produits du terroir, Vieilles voitures et motos



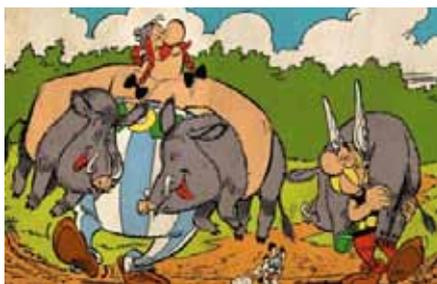
AOÛT

- 4 Prix de la Municipalité aux Charmis USBC
- 6 Don du sang
- 17 16ème Ronde des Pommes USBC
- 25 Journée truite Barbillon Bonnychon



SEPTEMBRE

- 6 Assemblée Gale du MCB
- 8 Vide grenier à la Villeneuve
- 8 Loto du CLB
- 21 et 22 Journées du Patrimoine
- 29 Les Virades de l'Espoir (Lutte contre la Mucoviscidose)



OCTOBRE

- 5 & 6 Bourse aux vêtements Automne /Hiver de l'Amicale Bonnychonne
- 6 Commémoration des fusillés Beaupin et Lagier
- 12 Moules-frites du CLB
- 15 Don du sang
- Assemblée Gale de la FNACA
- 17 Déjeuner dansant de l'UNRPA
- 18 Concert de poche
- 26 au 3 nov. 44ème Salon d'Art d'Automne



NOVEMBRE

- 9 Loto Handi du cœur
- 11 Défilé Armistice 1914/1918
- 16 Bernache et Marrons Saint Aignan
- 16 Assemblée Gale de l'USBC
- 17 Randonnée Vergers des Beaumonts Sainte Cécile



DECEMBRE

- 1 Sainte Barbe
- 7 & 8 Marché de Noël artisanal et commercial Amicale Bonnychonne au profit du Téléthon
- 13 Marché de Noël des Ecoles
- 15 Goûter de Noël des Cheveux Blancs
- 21 et 22 Concert de Noël de l'Harmonie
- 31 Réveillon de l'UNRPA



Avec la participation de :
OLAF (Walt Disney) - OMER SIMPSON (Matt GROENING) - BAMBI (Walt Disney) - POLOCHON (Walt Disney) - MAYA L'ABEILLE (Waldemar BONSELS) - BOULE ET BILL (Christophe CAZENOVE & Jean BASTIDE) - ASTERIX ET OBELIX (René GOSCINY & Albert UDERZO) - GASTON LAGAFFE (André FRANQUIN & Yvan DELPORTE) - MICKEY, DONALD, DINGO (Walt Disney) - TINTIN (Hergé) - LES PROFS (Bamboo éditions)

Ouverte du 27 octobre au 4 novembre 2018, la 43ème édition du Salon d'Art d'Automne (SAA), réunissait 64 peintres, sculpteurs et potiers de l'amateur au professionnel.

Ce salon est devenu un rendez-vous incontournable et attendu par les artistes régionaux. Près de 350 œuvres de tous styles et techniques étaient présentées à un public averti venu apprécier la qualité et la diversité du travail des artistes.



C'est avec plaisir et fierté que cette édition a pu accueillir une artiste de renommée internationale : Madame Florence KELLER.

Plasticienne formée aux beaux-arts d'Anvers, d'Athènes puis de Castres, elle fait de ses voyages une source d'inspiration intarissable, véritable reflet de son vécu.

Elle suscite l'émotion par le rythme des formes géométriques et des couleurs, le jeu des effets contrastés de la transparence et de l'opacité.

Ses compositions architecturales d'une parfaite rigueur à la limite du figuratif, sont une invitation au voyage. Lauréate de nombreux prix et distinctions, ses toiles sont présentées dans de nombreuses galeries en France, aux Etats-Unis et au Canada.

Cet évènement culturel est organisé par la commune de Bonny sur Loire en collaboration avec la Maison de Pays, avec le partenariat du Conseil Départemental du Loiret et de la Communauté de Communes Merci à notre partenaire Val Fleuri, ainsi qu'à tous les bénévoles qui contribuent à la réussite de cette manifestation.

Plusieurs prix ont été décernés :

Le prix «**du Conseil Départemental**» a été remis à :

Madame Christelle PELEAU de Beaulieu sur Loire (Loiret)

Le prix «**de la Communauté de Communes**» a été remis à :

Madame Béatrice FOLTIER-BERTHON de Sury es Bois (Nièvre)

Le prix «**du Jury**» a été remis à :

Madame Yvette ALBERTONI de Saint-Franchy (Nièvre)

Le prix «**de la fidélité**» a été remis à :

Monsieur Michel BOURGUIGNON de Gien (Loiret)



Le vote du public a permis de distinguer les artistes suivants :

Le prix «**public** en sculpture» a été remis à :

- Monsieur Michel COUET de Gien (Loiret)

Les prix «**public** en peinture» ont été remis à :

- **1er prix** Monsieur Gérard RABEREAU de Bonny sur Loire (Loiret)
- **2ème prix** Madame Yvette ALBERTONI de Saint-Franchy (Nièvre)
- **3ème prix** Monsieur René BARLE de Coulanges les Nevers (Nièvre)
- **4ème prix** Madame Nadine LEROY-GUIOT de Saint-Privé (Yonne)
- **5ème prix** Madame Colette PARIZOT de Cosne-Cours sur Loire (Nièvre)

"Si vous pouviez le dire avec des mots, il n'y aurait aucune raison de le peindre."

Citation d'Edouard Hopper

Vide greniers de la Villeneuve

Ce millésime 2018 a connu une fréquentation plus large qu'en 2017. C'est sans doute lié à un resserrement des exposants et à la réelle possibilité, grâce à la collaboration de la Commune de Neuvy, d'occuper les deux bords de la Cheuille, côté lavoir et côté « grand champ ».

En 2019, le secteur sera à nouveau clarifié et concentré autour du lavoir de La Villeneuve, ce qui facilitera une signalisation de grande ampleur offrant une meilleure lisibilité et un accès facilité aux exposants tout comme aux promeneurs. Une belle journée en 2018 qui laisse présager une superbe journée en 2019, le 8 septembre, avec un prix pour les exposants maintenu à 1 € le mètre linéaire !



La Fête des Vins des Coteaux du Giennois

Une nouvelle fois, c'était tempête l'avant-veille mais les Services Techniques ont permis un nettoyage du site dès le samedi et les chutes de branches ayant épargné les barnums, la fête du dimanche a pu se dérouler comme prévu. Les branches qui devaient tomber sont tombées, vous pouvez donc venir sereins le 28 juillet profiter des vigneron, des artisans et commerçants de produits locaux, des vieilles voitures et des motos anciennes.



Plaisir des yeux, plaisir du palais, plaisir des oreilles avec Harmonie, Folklore et Country... Une fête joyeuse, une journée de détente... Les 35 bénévoles qui organisent la fête sont déjà plongés dans le millésime 2019, prêts à vous accueillir !

BONNY SUR LOIRE
Dimanche 28 juillet 2019

64^{ème} FÊTE DES VINS
Des coteaux du Giennois

MOTOS et VOITURES ANCIENNES

VIGNERONS
PRODUITS DU TERROIR

INTRONISATIONS
HOTTEUX DU GIENNOIS
TROMPES DE CHASSE

RESTAURATION MIDI ET SOIR
Sous chapiteaux en cas d'intempéries

14H30: DANSES FOLKLORIQUES et COUNTRY

A PARTIR DE 17H00: CONCERT DE L'HARMONIE

Bal gratuit de 20 h à minuit

ENTREE ET PARKING GRATUITES
Organisation: Association « Fête des vins des coteaux du giennois »
06 88 66 27 28 fêtedevins@bonny-sur-loire.fr I.P.N.S.

Balade Gourmande

C'est en train de devenir une habitude de plus en plus appréciée par les curieux et les gourmands : la balade gourmande de l'association « fête des vins des coteaux du giennois » qui propose, peu de temps avant la «Fête des Vins» du dernier dimanche de juillet, une promenade avec des étapes informatives voire culturelles. En 2018, c'étaient les «éoliennes antigel» et le «forage d'eau potable» qui servaient de prétexte à des haltes gourmandes. En 2019, retenez que la balade gourmande est prévue le vendredi 19 juillet et que son thème sera... SURPRISE !



Repas des Cheveux Blancs

Chaque année, la Commune offre à ses « anciens » un repas au premier semestre et un goûter à l'approche de Noël... Les élus et les membres du CCAS sont particulièrement actifs ces jours-là, tant pour les préparatifs que pour le service...



Les animations qui viennent en accompagnement du repas sont toujours appréciées, permettant de danser ou de sourire, et toujours d'échanger avec ses voisins, complices de table.



En 2019, les dates à retenir sont : 2 juin et 15 décembre.

La St Aignan (avec l'aide d'un document SERBHAG)



Avant la guerre les particuliers vendaient leurs productions (haricots, potirons, châtaignes du Berry) sur la place de l'église. Le reste de la foire se faisait sur la place du marché.

Après la guerre et surtout dans les années 60-70 la « Foire Saint Aignan » était devenue un gros marché qui se faisait sur la place.

En 1985, Marcel Grondin déplorant le déclin de la foire Saint Aignan et sur l'initiative de Guy Maillefer, on décida de manger des châtaignes et de battre des haricots. À l'appel de Monique Blanc présidente de la SERBHAG, une quinzaine de personnes se réunirent avec l'approbation de Jean David, alors maire. Il y avait des présidents de sociétés locales. Tous voulaient un renouveau de la Saint Aignan

La nouvelle formule de la foire Saint Aignan semblait avoir trouvé son public et on peut parler de renouveau dans les années 90.

A partir de 1999, la foire Saint Aignan était organisée par le Comité des Fêtes avec la participation de l'Union commerciale. Cette année, avec la mise en sommeil du Comité des Fêtes, c'est l'association « Fête des Vins des Coteaux du Giennois » qui a repris le flambeau, en version allégée, dans l'attente du grand réveil d'un nouveau Comité des Fêtes.

En effet, en 2017, le nom de Foire a semblé déplacé, face à l'absence totale de forains et marchands divers. C'est pourquoi, en 2018, l'accent a été mis sur « Bernache, Marrons et P'tit salé Haricots rouges »...

Une belle fréquentation qui ne peut que donner envie de voir cette fête gustative de 2018 redevenir une grande Foire Commerciale... qui sait : dès 2019 ? C'est presque un appel à toute personne se sentant le goût d'organiser une grande Foire d'automne ...



La Solidarité



Les Restos du cœur

Centre de Bonny-sur-Loire



Les Bénévoles du centre ont œuvré toute l'année 2017 – 2018, sans interruption, aussi bien du côté alimentaire, qu'accueil, qu' « Aide A La Personne ». Mais voilà Bonny c'est fini...

Nous avons déménagé depuis novembre 2018 à CHATILLON SUR LOIRE avec toute l'équipe des Bénévoles.

Voilà notre nouvelle adresse :

Centre des Restos du Cœur - Zone industrielle Champtoux - Rue de l'Industrie -
45360 CHATILLON SUR LOIRE - Tél. 02.38.31.60.11

Nous restons à la disposition de toutes les personnes qui auraient besoin de nous.

**Respect, Estime et Soutien sont nos règles.
Disponibilité, Équité et Convivialité sont nos valeurs.**

L'équipe des Bénévoles du Centre des Restos du Cœur de Bonny/Loire



Ass. des Bénévoles pour le don du sang

Bonny-sur-Loire & Beaulieu-sur-Loire

Nous avons célébré en 2018 les 40 ans de notre association, créée à Bonny le 21 mars 1978. Adhérente à la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole et partenaire de l'Établissement Français du Sang, elle est régie par la loi 1901 et reconnue d'utilité publique. . Nous accompagnons les donneurs à chaque collecte et partageons ce moment de don avec eux, apportons un petit plus à la collation offerte et espérons ainsi rendre cet instant plus convivial.



Notre Assemblée Générale aura lieu à Bonny sur Loire – Salle Dugué, le Samedi 26 Janvier 2019 à 15 h

A l'occasion de la Journée Mondiale des Donneurs de Sang Bénévoles, et pour la 8^{ème} année, nous avons reconduit le concours de dessins des écoles de Bonny et Beaulieu sur Loire, qui remporta comme à l'habitude, un grand succès. Le calendrier des collectes 2019 ne nous permettra pas de l'organiser cette année, mais ce n'est que partie remise !



Voici les dates des collectes pour 2019 (Nous rappelons que ces dates nous sont communiquées par l'EFS.)

Bonny - salle polyvalente - de 15 h 30 à 19 h : mardi 12 février - mardi 6 août - mardi 15 octobre

Beaulieu - salle des fêtes - de 15 h 30 à 19 h : jeudi 2 mai

Pour nous contacter Denis au 02 38 31 62 33 ou Ghyslaine au 02 38 31 55 45

Ou par mail à l'adresse suivante : dondesangbonnybeaulieu@hotmail.fr



Vaincre la Mucoviscidose

Il n'y a pas de bonne maladie. Il n'y a que des soucis, des tracas et des chagrins qui tournent autour des maladies. Et même si « vivre est la seule maladie mortelle à 100% », on a tous envie de vivre agréablement et longtemps. Ce privilège est refusé aux personnes atteintes de Mucoviscidose. Des troubles respiratoires les obligent à agir chaque jour contre la maladie. C'est pourquoi le souffle en est le symbole. C'est pourquoi les

virades de l'espoir sont organisées chaque année. Virades comme on fait une virée agréable : à Bonny, vous avez la chance de faire une balade en ligne pour les parcours de 12 et 18 km car emmenés en car (Merci Rémi, merci Ulyss). Cette année, vous avez rendez-vous avec les virades, au gymnase, le dimanche 29 septembre. En 2018, grâce à la vente de livres du 8 mai, à vos dons, à votre générosité, à la tombola... ce sont plus de 10 000 € qui ont été versés pour la recherche et l'accompagnement des familles.

On compte sur vous en 2019 !



Secours Catholique

Cette année encore, le Secours Catholique de Bonny sur Loire a organisé ses ateliers cuisine le jeudi matin au Mille Club auprès de deux groupes de mamans. Ces dernières y apprennent, dans une ambiance conviviale, des gestes et termes culinaires tout en respectant un budget restreint.

Le 9 juin, grâce aux recettes du Vestiaire et du Bric à Brac de Briare, 50 enfants et leurs parents ont pu profiter d'une journée de détente au Parc d'attraction du Pal où ils ont découvert les animaux du zoo et différentes attractions. Lors de notre goûter de Noël, le 12 décembre, nous avons remplacé nos habituels jeux par une séance de prestidigitation, animée par le « Musée du cirque et de l'illusion » de Dampierre.

Karène LEDIOURON 06.48.24.71.70



Vie Associative

Des nouvelles sections, un bal Trad avec le Comité des Fêtes de Batilly, un voyage, un rallye version inter-associations...2018 une année chargée, 2019 une année pour préparer nos 50 ans qui auront lieu avec les 100 ans du Cercle Laique en 2020.

Seize sections sont proposées aux adhérents du Mille Clubs depuis septembre, il suffit de prendre sa carte au tarif de 10 €, 2 par famille, toutes les activités sont gratuites sauf la gymnastique et la relaxation. Vous trouverez tous les renseignements en page 36 de ce bulletin ou sur le site internet du club.

RETROUVEZ QUELQUES SECTIONS

La section danse de salon se compose de 45 personnes qui se défoulent le mercredi à 19 h 30 à la salle polyvalente..... tango rumba boléro quick step sont au programme jusqu'à Noël en janvier nous débiterons la valse...

Didier lechauve



La section danse folk et country se retrouve 2 mercredis par mois au Mille Clubs, nous apprenons des danses de nos régions ainsi que du country, le tout dans la bonne humeur. Nous nous sommes produits lors de la Fête des Vins, de la St Aignan et pour la galette des personnes âgées que nous offrons en janvier. Venez nous rejoindre



Venez nombreux essayer la **gym d'entretien**, un cours dynamique et convivial basé sur des exercices destinés à assouplir ou à développer le corps avec une animatrice diplômée.

Il y aura eu 10 ans en novembre 2018 que **la section "française"** voyait le jour.

Parti d'une envie de communiquer, un groupe d'amis s'est constitué pour s'entraider en partageant sa langue maternelle; les français aidant les anglophones (hollandais, australiens, anglais etc...) et vice versa.

Depuis, les participants ont changé au cours des années avec de nouveaux arrivants et d'autres nous quittant.

Une section enfants s'était créée en 2014, mais le manque de participation, sans doute par rapport aux autres activités proposées, a fait qu'elle n'avait pas été reconduite.

Nous voici donc en 2018/2019, et nous continuons d'accueillir de nouveaux aventuriers !
Welcome !



En 2018 **la section "théâtre jeunes"** comptait 9 petits et 6 ados. Les petits, qui étaient pour la plupart des nouveaux venus, ont proposé une saynète où des écoliers enfermés dans un musée rencontrent leurs ancêtres qui s'inquiètent de la façon dont les hommes d'aujourd'hui traitent la Terre ; quant aux ados ils ont joué des sketches revisitant les péchés capitaux avec humour !

La section théâtre adulte a recommencé ses répétitions, après le monastère de 2018 ce sera dans un décor oriental que vous retrouverez les acteurs en mars 2019. Nous comptons sur vous.





Section Travaux d'aiguilles

Claude Carel, Sophrologue et Praticienne en Reiki pratique avec le groupe, des mouvements associés à une respiration consciente, inspirés du yoga et de la médecine chinoise, et mène des moments de méditation Zen, de visualisations positives. Le Reiki méthode japonaise, favorisant une bonne circulation énergétique, apporte également une bonne **relaxation** "corps et esprit".



Le bal "Trad" avec le Comité des Fêtes de Batilly grand succès, réservez pour 2019

Notre voyage à Paris

(musée Grévin, bateau mouche le samedi et Astérix le dimanche)



Les cuistots du méchoui

Retrouvez nous sur facebook <https://www.facebook.com/MCB-Mille-Clubs-Bonnychon> et sur le site web www.mille-clubs-bonnychon.fr

Amicale Bonnychonne

Il était une fois, en 2016, 4 garçons aidés de leurs amis, qui voulaient créer une manifestation dans leur commune. Ils souhaitent mettre un peu de nostalgie dans l'esprit de cette manifestation, alors ils ont créé «un dimanche pour tous».



Rassemblement de jeunes, moins jeunes. Exposition de tracteurs, de vieilles voitures, de vieux métiers dont le battage à l'ancienne, complétée par un vide-grenier, une bourse aux pièces, des exposants de produits locaux et un stand de restauration. Le tout dans le cadre idéal de BONNY/LOIRE « sous la rivière, plus exactement la Cheuille » à l'ombre des peupliers !



Collectionneurs, chineurs et nostalgiques, soyez au rendez-vous le Dimanche 7 Juillet 2019 !



Tout le monde trouvera quelque chose à voir, à acheter. Et tout simplement c'est l'occasion de faire une sortie pour « un dimanche pour tous » !

L'Harmonie de Bonny

En 2019, 154 ans d'existence et pour la première fois une femme présidente : Amélie CÖR
Mais l'harmonie c'est quoi ?

Une Ecole de musique,

Avec 5 professeurs professionnels, elle accueille les enfants à partir de 4 ans en classe d'éveil musical ou dès l'âge de 7/8 ans pour l'apprentissage d'un instrument.

Une chorale,

Avec 30 chanteurs dont 11 hommes. Dans une ambiance conviviale, tous les jeudis à 20h30 ils se réunissent pour répéter et préparer les futurs concerts en compagnie de leur chef de Chœur Reynald Halay et leur pianiste Philippe Loffroy.

Un Orchestre,

50 musiciens, 8 concerts à Bonny ou dans les villes voisines, des animations musicales pour les associations ainsi que 7 défilés commémoratifs. Les répétitions sont les mercredis de 18h30 à 20h00 en compagnie de Christian Senez et Philippe Loffroy, la bonne ambiance est toujours présente !



Vous êtes les bienvenus si vous avez un jour envie de nous rejoindre dans chacune de nos sections...

« Aimer la musique, c'est se garantir un quart de son bonheur » Jules Renard



Quelques dates à retenir,

16 mars 2019, stage de tambour

4 mai 2019, concert de printemps avec une musique voisine

Le 17 mai 2019 auditions et concert de l'harmonie

21 et 22 décembre 2019, concert de Noël



Bonny Swing

T'échauffer sur un air de J-LO, danser sur un son de Flo Rida et Daddy Yankee
ou tout simplement envie de te défouler et te sentir bien ?

Viens rejoindre notre association Bonnyswing !

Step Mardi 19h00 - 19h50

Danse Fitness Jeudi 18h30 - 19h20

Renforcement musculaire Jeudi 19h20 - 20h10

Nouveaux accessoires et nouvelles chorégraphies à découvrir cette année.

Rendez-vous à la salle Dugué à Bonny sur Loire

Mélina 06.82.72.11.68

Isa 06.20.95.15.83

Krys 06.07.45.73.42

bonnyswing@gmail.com

www.facebook.com/bonnyswing



F.N.A.C.A.

Notre Association a été créée en 1962 et compte encore 290 000 adhérents environ au plan national et un peu plus de 4 000 pour notre département.

Elle est constituée uniquement d'anciens combattants de la guerre d'Algérie d'où une diminution régulière évidente de ses membres.

Le Comité de Bonny a été constitué en 1972 et ne compte plus aujourd'hui que 64 adhérents.

Du fait de l'âge "avancé" de ceux-ci les nombreuses manifestations qui étaient organisées ont dû être supprimées (concours de belote, thés dansants) depuis quelques années.

Ces rencontres sont maintenant limitées à : galette du nouvel an, défilé et repas du 19 mars, repas estival et un voyage d'une journée au printemps.

Elles permettent de nous retrouver et de passer de bons moments de convivialité très appréciée.

Bien entendu nous serions très heureux de voir certains anciens combattants de la guerre d'Algérie nous rejoindre et nous sommes à leur disposition.

Dans ce but ou pour tout besoin Claude Naquin se tient à leur écoute 02 38 31 89 85



Voyage Amboise

U.N.R.P.A.



Notre Association a été créée en 1945 et compte environ 160 000 adhérents au plan national et environ 3 000 pour notre département qui se compose de 24 sections locales.

Celle de Bonny comprend 203 adhérents qui sont invités à des manifestations tout au long de l'année :

2 lotos avec goûter, 2 concours de belote, 1 voyage d'une semaine, 1 voyage d'une journée intitulé "voyage surprise" et un repas de fin d'année.

Chaque jeudi les adhérents peuvent se retrouver salle Dugué pour jeux de cartes, scrabble etc.

À cela, ouverts à tous et très courus, nous organisons 1 après-midi théâtre, 2 repas dansants et bien entendu le réveillon du jour de l'an.

Notre Association est ouverte à tous, retraités ou non. Nous souhaitons même que nombreux soient ceux qui encore en activité voudraient nous rejoindre.

Nous les invitons chaleureusement à assister à notre prochaine Assemblée Générale qui se tiendra le mardi 22 janvier salle polyvalente à 14 h 30.

Pour tout renseignement Claude Naquin 02 38 31 89 85



S.E.R.B.H.A.G.

Cette année a commencé par le voyage en car avec les Amis de Beaulieu à Beaugency et Notre Dame de Cléry. Puis par la

création de deux expositions : fêtes et cavalcades à Bonny (exposition qui regroupait des témoignages sur les foires, les fêtes de confrérie, les fêtes comme la Saint Pierre, la Saint Monique et les cavalcades) et le centenaire de l'armistice de 1918 à la Maison de Pays ainsi qu'un spectacle sur ce dernier thème en collaboration avec le Mille Clubs, les Ecoles, l'Harmonie et la Chorale. En octobre nous sommes allés visiter le château des Bordes à Urzy, visite commentée par Françoise Joulie propriétaire du château avec son

mari Matthieu architecte du Patrimoine. Elle-même est docteur en histoire, historienne d'art et spécialiste du XVIIIe. Elle nous a raconté avec passion la rénovation du château. Après le repas nous avons visité le musée Forges et Marines qui retrace l'histoire des Forges Royales de Guérimy qui ont pendant des siècles fourni

la Marine Royale en pièces métalliques de sécurité (ancres et chaînes). Notre guide nous a aussi commenté l'exposition temporaire de cette année : l'histoire des phares et des hommes qui les ont construits et entretenus.

En 2019 nous ne ferons qu'une exposition durant l'été à la Maison de Pays sur la Loire et la Cheuille et leurs déplacements au cours du temps. Il y aura aussi une randonnée semi nocturne sur le même thème le 5 juillet.

Nous aimerions cette année avoir le temps de recueillir les souvenirs de nos aînés pour que le passé de Bonny ne soit pas oublié.

Vous pouvez venir nous rejoindre le troisième lundi du mois à 14 h à notre local face ATAC.

Martine Lecugy
Présidente de la SERBHAG

2018 : 5 expositions très appréciées

2018 aura vu la réalisation de 5 expositions dont 2 de la SERBHAG. Des expositions très appréciées par les visiteurs et les exposants qui à chaque fois ont été ravis de la mise en scène et la mise en valeur des œuvres présentées. Le tout réalisé par l'équipe de bénévoles et le personnel.



Cette année, nous avons renoué avec «Expressions artistiques» qui nous a fait découvrir le travail de Bastien Godinou, jeune de Bonny, tourneur sur bois et meilleur apprenti de France, la céramique de Christelle David de St Fargeau et les tableaux de Michèle Blanchet de La Cour Marigny.

Le 17ème Printemps de la Photo accueillait une dizaine de photographes dont le Club Regard Photos de Cosne et une bonne centaine de clichés divers et variés.

Tout l'été la SERBHAG invitait les visiteurs à redécouvrir Deux Siècles de Fêtes et les Cavalcades à Bonny, les bonnychons sont venus nombreux voir ou revoir les fêtes de leur enfance.



Sujet plus sérieux en Octobre-Novembre « la guerre est finie » et l'Armistice de 1918. Une très belle exposition très documentée et richement illustrée et proposée par les membres de la SERBHAG.

L'année se terminait comme il se doit par la traditionnelle « Créations et Savoir Faire » où une bonne quinzaine d'artistes amateurs dévoilaient leurs nombreux talents.

Un grand merci à Florence et Maria pour leur travail et leur investissement au sein de la Maison de Pays.

Et un très grand merci et un coup de chapeau à toute l'équipe de bénévoles toujours présente et prête à s'investir qui m'a épaulée pendant ces quelques années passées à la Maison de Pays.



Bernadette De Muyt





A.A.P.M.A. Le Barbillon Bonnychon

Association Agréée Pour la Pêche et le Milieu Aquatique

Représentée par son Président : Jean CHABIN et son Trésorier : Guy TRUCHON, cette association est habilitée par la Fédération Départementale de Pêche du Loiret pour vendre les cartes de pêche.

Point de vente des cartes de pêche : Attention les cartes ne sont vendues que par internet, soit à l'Accueil du SUPER U Z.A.C. La Champagne 45420 BONNY SUR LOIRE, soit à la Maison de Pays, Place Beaupin-Lagier 45420 BONNY SUR LOIRE, soit de votre P.C. personnel en tapant «cartedepeche.fr» paiement sécurisé.

Amis Pêcheurs, venez nombreux à la prochaine Assemblée Générale le Vendredi 25 Janvier 2019 à 18 h. Salle Dugué.

Ses lots d'action sont situés sur la Cheuille sur 8 kms, de la passerelle près du Pont de l'autoroute A77 jusqu'à la route menant au centre du lieudit « Les Loups », sur la route d'OUSSON à la sortie de BONNY SUR LOIRE et sur le lot E 18 de la LOIRE allant de l'embouchure de la Cheuille à l'approche du pont de CHATILLON SUR LOIRE et de l'écluse de Mantelot.



Son rôle est aussi la surveillance des eaux et du milieu aquatique, et de rendre compte si quelque chose ne lui semble pas normal.

Elle procède régulièrement à



des empoisonnements de la Cheuille selon les besoins.

Elle anime, notamment, le concours de pêche annuel le 3ème samedi de mai, la fête nationale de la pêche le 1er dimanche de juin, la journée truites le 25 août et tous autres événements où elle peut jouer un rôle, comme l'apprentissage de la pêche aux jeunes ou même aux adultes qui le souhaiteraient, le Forum des Associations de Bonny-sur-Loire, etc...

Attention pour pouvoir pêcher vous devez être en possession d'une carte de pêche, ne soyez pas en infraction cela pourrait vous coûter beaucoup plus cher !...

Pour tous renseignements, contactez :

Le Président : Jean CHABIN

Tél : 02.38.31.54.80 ou 06.08.76.31.23

Courriel : barbillonbonnychon@orange.fr

Association Communale des Chasseurs de Bonny

Pratiquer la chasse aujourd'hui c'est consacrer plus de temps à observer notre environnement et à le respecter qu'à tirer le gibier.

D'abord parce que ce dernier se raréfie et que les périodes de tir sont limitées et encadrées.

Puis parce que nous fréquentons un espace partagé avec les promeneurs qu'ils soient à pied, à cheval, à bicyclette ou en voiture.

La convivialité et la sécurité doivent être de mise à chaque instant.

Aller à la rencontre des autres usagers, rassurer en portant son arme ouverte, ramasser ses douilles après un tir, autant de gestes et savoir être qui nous permettront de partager encore longtemps de bons moments de plaisirs dans la nature.

Contact et renseignements :
Roger Gaboret 06 85 93 53 16
rgaboret@gmail.com



Union Sportive Bonnychonne Cyclisme

« La FORMATION, la COMPETITION, la PASSION, les EMOTIONS »

L'objectif principal de notre école de vélo reste la formation sous toutes ses formes, faire découvrir aux jeunes, le cyclisme en compétition pour remporter des victoires mais aussi simplement pour se faire plaisir, prendre confiance en soi et garder des souvenirs avec ses parents et se faire de nouveaux copains et copines.

Apprendre à se respecter les uns et les autres, découvrir la joie de relever des challenges en équipe et progresser ensemble.

Nous animons des entraînements avec l'aide des parents, les mercredis et samedis après-midi au départ du gymnase de Bonny mais également sur le vélodrome de Briare les vendredis au printemps et en été.

Christophe BEDU notre entraîneur est prêt à vous accueillir avec les parents accompagnateurs, vous pouvez le contacter au 06 61 65 30 33 ou par facebook à "Usbonnycyclisme-equipe.christophe"

L'année 2019 s'annonce pleine de promesses, je vous joins notre memento pour tous renseignements et vous invite à consulter notre site internet et page facebook.



Ecole de vélo, championne régionale



« La Passion du Cyclisme » Compétition et Loisir

Le club cycliste de Bonny sur Loire rassemble les passionnés de la "petite reine" que ce soit en compétition ou en loisir dès 6 ans et jusqu'à plus de 60 ans, le fil conducteur des licenciés et de l'équipe dirigeante étant "vélo loisir" sous toutes ses formes.

Faire découvrir aux plus jeunes, le cyclisme en compétition.

Faire vivre le vélodrome de Briare qui nous permet de progresser

Se faire plaisir et garder des souvenirs de son passage à l'école bonnychonne.

Les Contacts

Président	Feuillette Dominique	02 38 31 63 65
Correspondant Ufolep/vice président	Rémy Girault	remygirault@orange.fr
Correspondant FFC- club	Estelle Minet/Jean-Luc Tourte	usbonny@laposte.net
Engagements FFC – Juniors + Séniors	Sébastien Minet/Alexandre Tabu	06 48 40 26 50
Responsable Ecole de vélo	Christophe Bedu/Adrien Solivo	06 61 65 30 33
Chargé du site internet / presse	Chabrilange Jean-Pierre	06 31 22 96 78 jp.cbg@orange.fr

Coordonnées

Je cherche :	Je trouve :
Adresse mail du club	Usbonny@laposte.net
Profil Facebook	Us bonny cyclisme
Site web	us-bonnycyclisme.clubeo.com
Où envoyer mes photos et compte-rendu de course	A Jean-Pierre par mail : jp.cbg@orange.fr « Le VELO Passion et la FORMATION »



Léane et Emilien au Trophée de France



Hervé Fichot



U.S. Bonny

PRINCIPAUX RESULTATS 2018

Forts d'une vingtaine de licenciés âgés de 4 à 14 ans, les jeunes de l'école de cyclisme ont obtenu de très bons résultats avec les titres départemental et régional par équipe.

Neuf sélectionnés dans l'équipe du Loiret et deux pour le championnat de France avec une troisième place sur route pour Léane TABU.

Participation au mini Paris-Roubaix et à de nombreuses compétitions dans la Région Centre Val de Loire et les régions voisines.

Si les jeunes sont particulièrement mis en évidence en cette saison 2018, les seniors ne sont pas en reste avec de nombreuses victoires et places d'honneur, notamment

- Fabien PASQUIER vainqueur à Bannegon et St Brisson et 17 top 10

- Julien FEUILLETTE 5 victoires (Bonny, Gien, Nevers, Champignelles, Donzy) et 14 top 10

- Patrick THURIOT vainqueur à Briare, participation aux mondiaux de Varèse - Sébastien MINET toujours placé 16ème des Frances masters en Bretagne

- Gauthier PICAULT vainqueur à Courson et St Martin - 13 top 10 dont la 3ème place du régional de chrono

- Cyril DESLOT et Alexandre TABU souvent placés ont brillamment terminé le Born To Ride, défi de 1 140 kms, 10000D+, 110 heures non stop entre Bréhat et San Sébastien

- Dominique FEUILLETTE 6ème des France chrono, 12ème des mondiaux italien

- Hervé FICHOT brillant à l'iron man de Tours avec 4 kms de natation, 180 de vélo et 42 de course à pied.

- Eric BERCIER 2ème à Vienne et 9 top 10

- François, Jean-Luc, Alain, Antoine, Rémy, Nicolas souvent placés, ont défendu brillamment nos couleurs



Coupe du Loiret

Le mot du président

Créé en 1910 dans le seul but d'organiser le réputé grand prix de l'Ascension, l'US Bonny Cyclisme a pris un virage en 1968 avec la création d'une section compétition.

Depuis 60 ans, les passionnés de la petite reine de tout âge pratiquent leur sport favori avec le plus grand plaisir au sein de notre club.

Avant tout formateur, le club a vu briller ses licenciés, tant sur route que sur piste et dans les sous bois. De nombreux titres départementaux, régionaux, nationaux et des participations au niveau mondial ont récompensé leurs efforts et mis en lumière la qualité de formation de la structure bonnychonne.

La belle osmose entre une école de vélo brillante et un noyau de seniors passionnés et performants laisse augurer d'un bel avenir pour le cyclisme bonnychon.

C'est avec beaucoup de fierté et 50 ans de fidélité que je vous invite à découvrir notre club.

Dominique FEUILLETTE



Julien Feuillette 5 victoires en 2018



Fabien Pasquier



Union Sportive



Bonny Cyclisme





CHAMPIONS DU MONDE

Comme en 1998 l'effet Coupe du Monde se ressent également à Bonny après la victoire des Bleus de l'Équipe de France Champions du Monde 2018.

Cette équipe a fait rêver de nombreux jeunes qui viennent vers le football.

Ainsi les effectifs de jeunes de l'Ecole de Football Bonny Beaulieu Chatillon ont très fortement augmenté. Plus d'une vingtaine de nouveaux joueurs sont venus en début de saison découvrir la pratique du football. Tous les clubs de la région sont confrontés à cette évolution des effectifs qui n'est pas sans poser des problèmes d'encadrement et de déplacement.

L'animation et l'encadrement des jeunes ne s'effectuent en effet que par des bénévoles qui doivent se former, se déplacer, assister à de nombreuses réunions et être présents les mercredis, les samedis...



Ecole de Foot à l'entraînement



L'EFFECTIF DU CLB

Cet engouement cette année pour le football se vérifie dans toutes les catégories.

Pour la saison 2018/2019 le CLB compte toutes catégories confondues 90 licenciés contre 69 les saisons précédentes. Cette augmentation a d'ailleurs permis d'engager une troisième équipe Seniors en Championnat de 5ème division départementale.

LE CENTENAIRE DU CLB

Créé le 17 août 1920 le Cercle Laïque fêtera en 2020 ses 100 ans d'existence.

L'équipe dirigeante commence à travailler sur l'organisation d'une manifestation en lien avec l'évènement. Celle-ci pourrait avoir lieu au cours de l'été 2020 avec notamment une rencontre sportive d'importance pour clôturer cet anniversaire. Par ailleurs le District du Loiret à d'ores et déjà fixé à Bonny son Assemblée Générale 2020.

A l'instar de ce qui avait été organisé il y a 10 ans déjà il est prévu une organisation conjointe avec le Mille Clubs qui, lui, fêtera ses 50 ans d'existence et de fonctionnement.

VERS UNE FUSION CL BONNY AS BEAULIEU

Le CLB fonctionne depuis un siècle grâce à des équipes dirigeantes successives qui ont toujours su se mobiliser pour assurer le maintien et développement du club. De nombreuses évolutions sont intervenues sur le plan sportif, administratif, sur la mobilité des joueurs, sur leur activité professionnelle, sur la place du Sport en général dans le mode de vie de la société actuelle.

Aussi il faut préserver l'avenir du club en prenant en considération la situation, les besoins et attentes individuelles et collectives en adéquation avec les possibilités humaines et financières. La gestion d'une structure sportive nécessite des moyens de plus en plus importants.

Dans les précédentes éditions nous évoquions un rapprochement des clubs de Beaulieu et Bonny dans le but de maintenir et de dynamiser les structures existantes. Depuis longtemps l'Ecole de Foot fonctionne en Entente pour les Jeunes. Un partenariat renforcé a ensuite été mis en place depuis plusieurs années pour les équipes Seniors: encadrement et entraînements communs, partage des installations selon les besoins...

Nous avons pris le temps de mieux nous connaître, d'affiner nos organisations respectives et de fonctionner ensemble. Aussi nous sommes aujourd'hui prêts à traduire ce partenariat par une fusion des 2 clubs. La décision de principe a été prise par les dirigeants et la présentation du projet aux deux Municipalités de Beaulieu et Bonny doit avoir lieu très prochainement. Sur le plan administratif de nombreuses formalités seront à accomplir et cette fusion pourrait se concrétiser au cours de la saison sportive 2019/2020 lors du centenaire.

Seniors 1



Seniors 2



Seniors 3



LES ORGANISATIONS DU CLB EN 2018

En dehors des championnats et plateaux des différentes équipes qui permettent d'assister tous les samedis et dimanches à des rencontres de football au stade le CLB a organisé en 2018.

□ un tournoi de jeunes catégories U 9 et U 11. le 8 mai. Ce tournoi est désormais bien ancré dans le calendrier régional et attire chaque année de plus en plus de jeunes.

□ 3 Lotos en avril, mai et septembre qui ont rassemblé de très nombreux participants,

□ une soirée Moules Frites en octobre dont le succès est assuré chaque année

Toutes ces manifestations seront reconduites en 2019 avec

notamment 2 lotos en mai et septembre (se reporter au calendrier des Fêtes)

Pour tout renseignement sur les horaires et lieux d'entraînement contacter le Président au 06 73 09 99 34 ou le secrétaire au 06 83 00 15 36

Pour suivre toute l'actualité du CLB, les résultats, les calendriers, les manifestations... la Vie du Club - Rendez vous sur <http://clbonny.com> et Facebook : CL Bonny

Prochaine manifestation Galette au stade le samedi 12 janvier 2019 à 18 h 30

Joyeuses Fêtes et Bonne Année à Tous

ASSOCIATIONS	ASSOCIATIONS NATIONALES
AMICALE BONNYCHONNE Hervé METAIS 02.38.31.53.18 amicalebonnychonne@gmail.com	SECOURS CATHOLIQUE Karène LEDIOURON 06.48.24.71.70
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS Jérémy GOUVEIA 06.83.34.81.28	SECOURS POPULAIRE Roberte GILLOT 06.83.21.19.26 gilbert.gillot@orange.fr
ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG Claire-Hélène RENAULT Contact : Denis 02.38.31.62.33 Ghyslaine 02.38.31.55.45 dondesangbonnybeaulieu@hotmail.fr	RESTOS DU COEUR Annick BIET 02.38.35.88.62 (Centre à Chatillon)
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES Alexandre CHARLON apebonny@gmail.com	VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE Jean-Claude LECUGY - Brigitte RENARD-MELLET 02.38.31.62.31
BARBILLON BONNYCHON (pêche) Jean CHABIN 02.38.31.54.80 barbillonbonnychon@orange.fr	TELETHON Sylvette METAIS 06.47.94.55.66 amicalebonnychonne@gmail.com
COMITE DES FETES Association en sommeil Valérie LANG cdfbonny@gmail.com	ASSOCIATIONS SPORTIVES
ENSEMBLE ET SOLIDAIRE UNION Nale DES RETRAITES & PERSONNES AGEES Claude NAQUIN 02.38.31.89.85	BONNY-SWING (Fitness) Présidente : Nathalie BERTRAND Contacts : Mélina METAIS 06.82.72.11.68 Christelle 06.07.45.73.42 bonnyswing@gmail.com Salle Dugué : le mardi de 19 h 10 à 20 h (danse fitness) le jeudi de 18 h 30 à 19 h 20 (Danse fitness) le jeudi de 19 h 30 à 20 h 10 (renforcement musculaire)
F.N.A.C.A. (Anciens Combattants d'Algérie) Claude NAQUIN 02.38.31.89.85	CERCLE LAIQUE BONNY(Football) Président : Guy RENARD 06.73.09.99.34 gc.renard@orange.fr ECOLE FOOT : Entraînement stade Marcel Grondin ou gymnase JEUNES : mercredi à partir de 17 h 30 Responsable : José BASTOS SENIORS : mercredi et vendredi de 19 h 30 à 21 h Responsables : Anthony JOJON , Irwin BAERT & Guillaume RAGU
FETE DES VINS COTEAUX DU GIENNOIS Christian BEQUIN 02.38.31.57.60 fetedesvins@bonnysurloire.fr	UNION SPORTIVE BONNYCHONNE CYCLISTE Président : M. FEUILLETTE Dominique 06.29.61.48.39 USBONNY@laposte.net Entraînements inter saison des jeunes : Rdv au Gymnase de Bonny le mercredi et le samedi de 14h30 à 16h00 Contact : Christophe 06.61.65.30.33 Entraînements inter saison des seniors : Rdv le dimanche matin au magasin des vergers de Beaumonts à partir de 9h00. Contact : Dominique 06.29.61.48.39
HANDI DU COEUR Christian LEDIOURON 06.66.14.47.41	JUDO (A.S. GIEN JUDO JUJITSU) cours à Bonny le mercredi au dojo EVEIL JUDO 2013/2014 - 14 h 30 à 15 h 30 MINI POUSSIN 2012/2011 - POUSSIN 2010/2009 - BENJAMIN 2008/2007 et avant - 14 h 30 à 16 h cours : Karim BOUBEKEUR 07.60.18.64.61 asso.asgienjudo@sfr.fr
HARMONIE DE BONNY Amélie CÖR 06.10.53.92.19	
MAISON DE PAYS Bernadette DE MUYT 02.38.31.57.71 maisondepays@bonnysurloire.fr	
S.E.R.B.H.A.G. (histoire) Martine LECUGY 02.38.31.53.36 martinelecugy@orange.fr	
SOCIETE DE CHASSE Roger GABORET 02.38.31.64.18 rgaboret@gmail.com	

MILLE CLUBS BONNYCHON (Club à vocation culturelle et sportive)

Présidente : Lucie DELIN 06.20.15.51.35
mille.clubs.bonnychon@gmail.com
Secrétaire : Marie-Pierre GABORET
Site : www.mille-clubs-bonnychon.fr

SECTIONS

Renseignements auprès des responsables de sections

Badminton adultes - gymnase le mardi à 19 h
Bruno BERTRAND

Danses folkloriques-country adultes - mille clubs le mercredi à 20 h 30 (2 fois/mois)
Marie-Pierre GABORET

Danses de bal - salle polyvalente le mercredi à 19 h 30 et 20 h 30 - Didier LECHAUVE

Dessin Peinture : mille clubs le mardi à 14 h 30
Responsable : Jeanine DUPOUX

Futsal (Foot en salle) - gymnase le jeudi à 19 h
Ruddy GONZALEZ

Franco-anlais adultes – mille clubs le mardi à 17 h 30 tous les 15 jours
Ghyslaine METAIS-BALL

Gymnastique - dojo le jeudi à 10 h 45 - responsable : Max PICHOT - Professeur : Mélanie BERTAUX

Hand ball + 9 ans – Gymnase le lundi à 18 h 30
Cédric TINCHON



Hand ball adultes – Gymnase le lundi à 19 h 30
Cédric TINCHON

Poterie – Local rue de Bicêtre - le vendredi à 14 h 30
Marie-Claude BEQUIN

Relaxation – mille clubs - le lundi à 10 h et le jeudi à 18 h (17 h de décembre à février)- Claude CAREL - 06 11 76 20 89

Théâtre enfants 8-11 ans - salle polyvalente - le vendredi à 17 h 30 - Marie-Cécile BLANCHET

Théâtre ados 12-18 ans - salle polyvalente - le vendredi à 18 h 45 - Marie-Cécile BLANCHET

Théâtre adultes - salle polyvalente - le vendredi à 20 h - Roger GABORET

Travaux d'aiguilles – mille clubs - le lundi à 14 h
Jeanine DUPOUX - Françoise RAGU

Vidéo– Ecole Petits – le mardi à 20 h - Louis-Ange SERRANO

Les recettes de Mamie Hélène

Cake aux fruits confits et aux raisins



300 g de farine, 200 g de beurre, 1 paquet de sucre vanillé, 1 paquet de levure chimique, 4 œufs, ½ verre de lait, 150 g de raisins secs trempés dans le rhum, 150 g de fruits confits, 1 c à soupe de sucre

Pétrir (à la fourchette) farine + beurre fondu (non chaud). Ajouter fruits confits, raisins, sucre, 1 pincée de sel, levure, vanille. Ajouter les 4 œufs battus (à la fourchette) jusqu'à obtenir une « mayonnaise » épaisse.

Mettre dans un moule tapissé de papier alu. Cuire thermostat 6 pendant 75 minutes.

Truffes au chocolat

100 g de chocolat, 150 g de sucre glace, 2 cuillères à soupe de rhum, 1 sachet de sucre vanillé, 100 g de crème fraîche.

Pétrir le tout, mettre au frais, faire les boules et les rouler dans le cacao en poudre.



Bonne dégustation

ACTIVITÉS DE SERVICE

Agence immobilière

- HEXAGONE IMMOBILIER
Galerie commerciale du Super U
Tél. 02 38 38 31 72
- ORDIM IMMOBILIER
46 rue du Faubourg Villeneuve
Tél. 02 38 31 57 73

Auto École

- ESPACE CONDUITE
2 Place Beaupin Lagier
Tél. 02 38 31 52 01

Brocanteur

- Eric PICAULT
33 Rue du 14 juillet
Tél. 06 99 44 96 72

Contrôle technique véhicules

- C.T.A.B.
ZA la Champagne
Tél. 02 38 35 81 04

Distributeurs

- CRÉDIT AGRICOLE
- SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Galerie Super U

Fuel

- BONGIBAULT Jean-Bernard
RN7
Tél. 02 38 31 54 46

Garagistes

- Garage PAROT - SANTINI
139 Grande Rue
Tél. 02 38 31 63 32
- Garage D'HAENENS
ZA La Champagne
Tél. 02.38.35.39.90

Imprimerie Régie publicitaire

- COM EN LOIRE
72 Grande Rue
Tél. 02 38 31 59 62

Informatique

- ALT'INFORMATIQUE
Galerie commerciale du Super U
Tél. 02 38 31 51 10

Location de bennes

- LOCABENNES
133 Grande Rue
Tél. 02 38 31 57 28

Pompes funèbres

- BOURSELOT CATON
23 Rue de Thou
Tél. 02 38 31 62 98

Poterie

- LE SHED
6 Allée du Noyer Vert
Tél. 02 38 29 03 67

Retouches Couture

- L'ATELIER DU BUISSON
Galerie commerciale du Super U
Tél. 02 38 35 79 48

- LES TISSUS DU PARC
ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 63 85

Sécurité contrôle qualité coordonnateur SPS

- Agence Environnement Contrôle Prévention AECP
10 rue du Buisson
Tél. 02 38 31 58 65

Services à la personne

- LA MAISON DES SERVICES
12 Place Beaupin Lagier
Tél. 02 38 29 20 91

Stations Services

- ATAC
56 rue du Faubourg Villeneuve
Tél. 02 38 31 53 80
- SUPER U
ZA La Champagne
Tél. 02 38 31 52 20

Taxi transports de malades assis

- TAXI RENARD
1 Route de Vaupy
Tél. 02 38 31 52 91 - 06 07 41 97 53
- TAXI MICKAEL
Tél. 06 78 44 75 12

Travaux entretien et divers

- Allo TONIO
16 Rue du Faubourg Villeneuve
Tél. 02 38 31 57 66
- PASQUET Pascal
La Fontaine
Tél. 02 38 31 07 40 - 06 66 65 75 89
- RIMBAULT SERVICES
Tél. 06.12.51.21.73

Vente pneus et réparations

- C. G. PNEU
27 Avenue du Gal Leclerc
Tél. 06 77 60 96 98

ACTIVITES ANIMALIERES ET VEGETALES

Alimentation animale - Rayon jardin

- JOLI GRAIN
Rue des Jolies
Tél. 02 38 31 65 47

Bois de chauffage

- WOOD CENTER
3 Route d'Auxerre
Tél. 02 38 35 10 52

Jardinierie, Animalerie, Produits régionaux

- GAMM VERT AGRALYS
ZA de la Champagne
Tél. 02 38 31 70 20
- LOISIFLOR
RD 2007
Tél. 02 38 31 45 75
- VAL FLEURI
Galerie Super U
Tél. 02 38 37 04 33

Coopératives agricoles

- AGRALYS
Rue des Jolies
Tél. 02 38 31 64 81
- SODIAAL
Rue des Jolies
Tél. 02 38 31 60 19

Élevages de faisans, perdreaux

- ENVOL 45 EARL

Le Coudray

Tél. 02 38 37 00 64

- GAEC FAISANDERIE DU COUDRAY

Le Coudray

Tél. 02 38 31 62 29

Toiletage Chiens Chats

- BENEDICTE TOILETTAGE

9 Route du Pressoir

Tél. 06 48 64 50 65

Travaux agricoles et ruraux

- SARL VAN DORP

Les Sainjons

Tél. 02 38 31 58 05

ARTISANS

Bâtiment aménagement d'intérieur

- DOS REIS Jorge

Rue du Faubourg Villeneuve

Tél. 02 38 31 54 92

BTP Maçonnerie

- BERTON SARL

2 Rue du Berceau

Tél. 02 38 31 61 59

- BRUNI Antoine

133 Grande Rue

Tél. 02 38 31 63 58

Carrelage - Cheminées - Poêles

- SOL FLAMME

1 Les Ratas RN7

Tél. 02 38 31 63 63

Carrosserie Peinture

- SAS PAROT - SANTINI

ZA La Champagne

Tél. 02 38 31 68 82

Couverture Zinguerie Charpente Isolation

- ROBERT Pascal

21 Rue de Landes

Tél. 02 38 29 67 64 - 06 74 76 01 54

Electricien

- EMD Campo

19 rue du Faubourg Villeneuve

06 24 44 24 89

Menuiserie Ébénisterie

- SALIN Rémi

25 Rue de Thou

Tél. 02 38 31 61 32

Metallerie Serrurerie

- PICHON Jean-Michel

3 Rue des Joncs

Tél. 02 38 37 15 56

Peinture-revetements

- TURPIN PEINTURES

31 Rue de Landes

Tél. 06 67 87 82 56

Plomberie Chauffage Électricité

- BERCIER LECHAUVÉ SA

ZA La Champagne

Tél. 02 38 31 62 93

Plomberie Chauffage Menuiserie alu

- PICOT Olivier

Tél. 02 38 31 67 43

Ramonage Entretien dépannage

- Bruno Bertrand Ramonage

Tél. 06 16 53 11 98

Serrurerie, maintenance, métallerie

- SOCIÉTÉ SERVICES ET MAINTENANCE

ZA la Champagne

Tél. 02 38 31 35 68

BIEN ETRE BEAUTE ET HABILLEMENT

Centre de balnéothérapie et d'esthétique

- PIANTONI PELEAU Christelle

ZA la Champagne

Tél. 06 60 15 13 11

Chaussures

- CHAUSSEA

ZA la Champagne

Tél. 02 38 31 53 57

Coiffure

- ALEX'DAV

Galerie commerciale du Super U

Tél. 02 38 31 56 59

- AURÉLIE COIFF'

66 Grande Rue

Tél. 02 38 31 63 41

- Christian PATASSE

85 Grande Rue

Tél. 02 38 31 65 96

- MISS TIFS

21 Rue du 14 juillet

Tél. 02 18 49 35 97

Institut de beauté

- AURÉLIE COIFF'

66 Grande Rue

Tél. 02 38 31 63 41

- INFINIE BEAUTÉ

ZA La Champagne

Tél. 02 38 31 58 06

- L'ILE DE BEAUTE

11 Avenue du Gal Leclerc

Tél. 02 38 35 18 24

Tissus mercerie

- LES TISSUS DU PARC

ZA La Champagne

Tél. 02 38 31 63 85

- L'ATELIER DU BUISSON

Galerie commerciale du Super U

Tél. 06 83 83 84 85

Vêtements

- NOV MODE

ZA La Champagne

Tél. 02 38 31 72 45

BRICOLAGE - ELECTROMENAGER

- BONNY CONFORT

ZA La Champagne

Tél. 02 38 31 60 95

HEBERGEMENT - RESTAURATION - BAR

Chambres d'hôtes

- RENARD Martine

8 Rue du Château

Tél. 02 38 31 60 32

Meublés touristiques

- 33 rue du 4 septembre

Tél. 02 38 31 51 07

- 1 Rue du 14 juillet (Xavier & Corinne SERRE)

Tél. 03 86 39 24 55

Gîtes ruraux

• Jean Rémy KASSIAN

La Fontaine

Tél. 02 38 31 88 29

• GITE LA MAISON GAUGUIN

Tél. 02 38 35 80 74 - 06 11 76 20 89

• GITE D'ETAPE LA MALITORNE

127 Grande Rue

Tél. 06 80 06 76 29 - 02 38 31 69 15

• GITE "LA COURETTE"

94 Grande Rue

Tél. 06 63 66 67 76

• LES BRULERIES

Tél. 02 38 62 04 88 (réservations)

Tél. 06 26 25 64 07 (renseignements)

Hôtels Restaurants

• LA BONNE FOI

4 Rue du 14 juillet

Tél. 02 38 31 65 52

Restaurants

• COMPTOIR DES VOYAGEURS

ZA La Champagne

Tél. 02 38 27 01 45

• Le Taj Mahal

Bel Air

Tél. 07 51 04 28 55

Café Bar Tabac

• CAFÉ DU LOIRET PMU Rapido Loto

13 Place Beaupin Lagier

Tél. 02 38 31 64 56

Café Restauration rapide

• CHEZ ARTHUR

15 Place Beaupin Lagier

Tél. 02 38 36 13 19

METIERS DE BOUCHE

Arboriculture (Pommes et poires)

• VERGERS DES BEAUMONTS

2 Route d'Auxerre

Tél. 02 38 31 63 88

Boulangers Pâtisseries

• CERQUEIRA Philippe "Les Délices de Bonny"

89 Grande Rue

Tél. 02 38 31 63 56

Epicerie

• AU BON TROPICAL MARCHÉ

11 Place Beaupin Lagier

Négociant en vins

• LES LYS

Les Loups

Tél. 02 38 31 28 15

Produits régionaux

• HO PRODUCTEURS SARL

Les Beaumonts - 2 Route d'Auxerre

Tél. 02 38 31 63 88

Supermarchés

• ATAC

56 Rue du Faubourg Villeneuve

Tél. 02 38 31 53 80

• SUPER U

ZA La Champagne

Tél. 02 38 31 52 20

Viticulteurs

• Emile BALLAND

Les Ratats RD2007

Tél. 02 38 31 62 59

SANTÉ

Maison de santé Pluridisciplinaire

27 Grande rue - Tél. 02.38.36.21.89

Médecins généralistes

• Dr KITANOVA Vesela

Tél. 02.38.36.86.37

• Dr SHESTAKOVA Nadia

Tél. 02.38.35.11.98

Chirurgien - Dentiste

• Dr FREGEAI Vincent

Tél. 02.38.31.51.99

Cabinets d'infirmiers

• Mmes VIGNERON Réjane - RACARY Anne-Laure

NARCISO Jessica-LOUREIRO VARANDA Tania

Tél. 02.38.31.51.95

• Mme GIACOMINI Murielle

Tél. 02.38.31.64.96

Ostéopathe

• Gilles-Arnaud BOUCHET

Tél. 02.38.36.21.89

Pédicure - Podologue

• Mme BOIZEAU Gaëlle

Tél. 06.64.30.19.70

Psychologue Clinicienne

• Mme BOULARD Faustine

Tél. 06.74.69.67.55

Nutritionniste

• Mme GONZALEZ Elodie

Tél. 02.38.36.21.89

Protection Maternelle et Infantile

• Mme MANIA

Tél. 02.38.05.23.62

Assistante sociale

• Mme VADEE

Tél. 02.38.05.23.23

Masseur-Kinesithérapeute

• PIANTONI-PELEAU Christelle

ZA la Champagne

Tél. 06.60.15.13.11

Pharmacie - Matériel médical

• VINCENT Sandrine - MICHOUX Nelly

9, Pl. Beaupin Lagier

Tél. 02.38.31.62.31

Vétérinaires

• LUCAS-AUGE -WITTORSKI -VELLARD SCP

ZA la Champagne

02.38.31.70.00

Maison de retraite "Les Jardins de la Loire"

• R.D 2007

Tél. 02.38.31.57.92

Opticien

• OPTIC 2000

Galerie commerciale du Super U

Tél. 02 38 31 59 76

AUTRE PROFESSION LIBERALE

Étude Notariale

• Maître Philippe CAUQUY

5 Avenue du Gal Leclerc

Tél. 02 38 31 60 23

AUTRES ACTIVITES

Fabrication de chariots et agencement de magasins

• SAFIL

Route de Vaupy

Tél. 02 38 37 74 00

Recensement de la population 2019



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019
SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS
Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement, c'est utile à tous

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme déjà 4,9 millions de personnes

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

- **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.
- **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 31 tonnes de papier en 2018. On a tous à y gagner !

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement confidentiel des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR, À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR



Marie-Christiane
LIGER



Amar
HAMMANI



Sylvette
METAIS



Halima
BENGIRRA



Martine
CLOUTRIER



Denis
RAIMBAULT

Lorsqu'une de ces six personnes viendra frapper à votre porte, faites-lui bon accueil : sa mission n'a pour but que de recueillir des informations à but statistiques, et pas d'enquêter sur votre mode de vie... et si vous décidez de remplir le questionnaire sur internet, c'est encore plus rapide et vous êtes encore plus vite débarrassé de cette petite contrainte...

Déjà vingt ans que le « Raid des collectivités territoriales » existe. Et ça fait vingt ans que « Bonny » se rend à Millau pour rencontrer près de 80 équipes représentant plus de cinquante villes de France.

Et si « Bonny » n'a jamais accédé au podium, elle a toujours ou presque figuré dans le « top dix ». C'est sans doute en lien avec notre présence active au « marché de Pays » et à la joyeuse ambiance qui pousse les participants : Bonny est chaque fois la première en ce qui concerne les accompagnateurs...

Hommage leur a même été rendu cette année.

C'est aussi par ce type de participation à des événements nationaux que Bonny porte l'image du village, du large secteur et du département vers un peu plus de notoriété...



